



Rapport d'évaluation à mi-parcours

Plan Climat du Bergeracois – 2018 / 2021

Table des matières

PREAMBULE.....	3
A/ INTRODUCTION	4
B/ RAPPEL DU BILAN CARBONE, DES OBJECTIFS ET DU PROGRAMME D' ACTIONS.....	5
C/ EVALUATION A MI-PARCOURS DES AMBITIONS/ACTIONS.....	9
1/ Evaluation globale des actions du Plan Climat (64 actions concrètes)	9
2/ Evaluation par ambitions	10
D/ BILAN DU ROLE DE COORDINATEUR	31
1/ Pilotage de la démarche	31
2/ Communication	32
3/ Gouvernance	32
4/ Moyens humains	33
E/ LES ACTIONS PHARES, LES FREINS ET LES PERSPECTIVES.....	33
1/ Les actions phares par grandes thématiques	33
2/ Bilan des freins et leviers rencontrés sur les 3 premières années	34
3/ Les perspectives envisagées et préparation des évolutions futures	35
G/ CONCLUSION.....	37
ANNEXE	
TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS PCAET DETAILLE	39
LES INVENTAIRES E.N.R AUPRES DES COMMUNES	49

PREAMBULE

Rappel du cadre légal

Le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 prévoit une évaluation à mi-parcours du PCAET qui doit être réalisée au bout de trois ans. Cette évaluation doit être qualitative et quantitative. Elle doit permettre de mieux appréhender les ressorts de l'intervention publique, rendre compte des résultats et améliorer l'existant dans la durée. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial doit faire l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. Le bilan à mi-parcours est avant tout un exercice à l'intention de la collectivité elle-même et ne fait pas l'objet d'un retour de la part de l'Etat.

Vocation du rapport

L'évaluation à mi-parcours a pour objectifs :

- d'apporter un retour de terrain sur des actions menées ;
- d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs fixés à l'horizon 2024;
- de renforcer la connaissance des élus sur des domaines précis de l'action publique et des thématiques partagées lors de l'élaboration ;
- de favoriser la coordination entre les agents à travers un exercice collectif et partagé ;
- de donner des gages de transparence auprès des citoyens ;
- d'œuvrer pour une meilleure cohérence de l'action publique ;
- de crédibiliser et légitimer la démarche engagée.
- d'analyser la gouvernance et la méthodologie, afin d'en tirer les enseignements utiles à la poursuite de sa mise en œuvre.

Validation politique

Un COPIL aura lieu le 20 septembre 2021 pour présenter les premiers éléments de bilan et valider le calendrier et la méthodologie de travail pour les trois prochaines années de mise en œuvre du PCAET. Une présentation sera faite en comité syndical le 23 septembre 2021.

A/ INTRODUCTION

Le syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB) a élaboré entre 2016 et 2018 un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), programme stratégique en faveur de la maîtrise de l'énergie, du développement des énergies renouvelables et de la lutte contre le réchauffement climatique. Approuvé à l'unanimité le 28 novembre 2018, sa mise en œuvre est effective depuis cette date.

La loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), promulguée le 17 août 2015, désigne les EPCI de plus de 20 000 habitants comme coordinateurs de la transition énergétique sur le territoire. A ce titre, seule la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est réglementairement tenue de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Les deux autres intercommunalités (Bastides Dordogne Périgord et Portes Sud Périgord) sont engagées dans une démarche volontaire. Le PCAET du Bergeracois est porté par le syndicat de SCoT auquel les trois EPCI adhérents ont délégué la compétence PCAET.

Ce Plan Climat intègre la qualité de l'air en complément des questions climatiques et énergétiques. Il doit, de plus, être réalisé à l'échelle du territoire, c'est-à-dire que ses actions doivent porter au-delà du patrimoine et des compétences communautaires. Il doit engager les acteurs du territoire dans une dynamique de transition écologique.

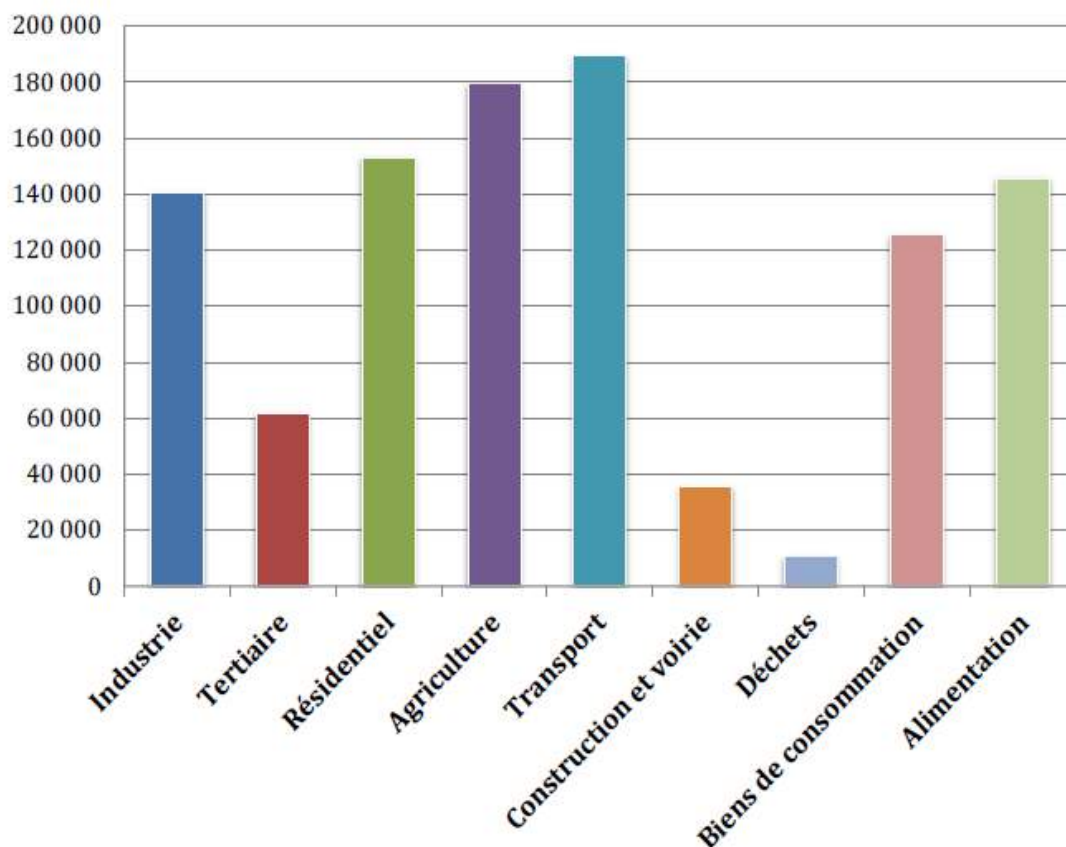
Le syndicat de SCoT du Bergeracois bénéficie du partenariat de l'ADEME pour mener l'animation du programme d'action urbanisme/mobilité/énergie/climat sur le territoire du SyCoTeB. Ce partenariat, qui prend la forme d'un poste de chargé de mission pour un équivalent temps plein, permet l'accompagnement de projets publics ou privés et la réflexion sur de nouveaux projets structurants pour le territoire. Les autres missions assurées par le chargé de mission sont les suivantes :

- réaliser un tableau de bord énergétique pour le bilan de mi-parcours à 3 ans (bilan énergétique et potentiel EnR),
- suivre l'ensemble des projets en lien avec la thématique,
- organiser la concertation et l'accompagnement auprès des services des collectivités,
- coordonner et accompagner les prestataires de services extérieurs,
- élaborer un plan de communication et le mettre en œuvre.

B/ RAPPEL DU BILAN CARBONE, DES OBJECTIFS ET DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le bilan carbone du territoire réalisé en 2016 avec les chiffres de 2015, fait état de **1 000 000 tonnes équivalent CO2 émis** annuellement sur le territoire du SyCoTeB.

BILAN CARBONE® du SYCOTEB
Emissions directes et indirectes de GES par catégorie, en TCO2e



Pour répondre à cet état des lieux, une stratégie bas carbone territoriale et un programme d'actions ont été élaborés en transversalité au sein des EPCI ainsi qu'avec les délégataires et partenaires du territoire qui ont eu la charge de mettre en œuvre certaines actions.

Le SyCoTeB a pour mission d'animer le PCAET et de favoriser sa mise en œuvre auprès des différents partenaires. Il est le porteur principal de 24 actions opérationnelles prévues par le programme d'actions et aura un rôle de mobilisation des acteurs sur les 40 actions restantes. Celles-ci ne pourront être mises effectivement en œuvre que si les intercommunalités et les partenaires en sont des porteurs actifs – le SyCoTeB ne pouvant s'engager à leur place.

Les grands objectifs que s'est donné le territoire à l'horizon 2030 sont les suivants :

- Emission de Gaz à effet de serre : -43%
- Consommation d'énergie finale : -23%
- Production et consommation des énergies renouvelables : +104%
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration : -10%

Le PCAET s'articule autour de 5 axes globaux, de 18 ambitions stratégiques, 64 objectifs opérationnels (fiches actions).

- Les 5 axes globaux sont :
 - Piloter et diffuser le Plan Climat
 - Aménager durablement le Bergeracois
 - Le Bergeracois à énergie positive
 - Adapter le territoire au changement climatique
 - Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone.

- Les 18 ambitions stratégiques et 64 objectifs opérationnels sont les suivants :

Axes	Ambitions	Objectifs
1	1.1 Animer et piloter le Plan Climat Energie Territorial	Animer le PCAET
		Piloter le PCAET
	1.2 Former les acteurs	Former les acteurs
	1.3 Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation	Définir et mettre en œuvre un plan de communication sur la démarche PCAET
Communiquer et sensibiliser sur les thématiques du PCAET		
2	2.1 Intégrer les enjeux énergie et climat dans les documents d'urbanisme et mener des démarches d'urbanisme durable	Intégrer les enjeux énergie et climat dans les PLUI
		Revitaliser les centres bourgs
		Mettre en place des projets de quartier durable (éco-quartiers, éco-hameaux, etc.) et généraliser les AEU à l'échelle des projets d'aménagement
	2.2 Favoriser les alternatives au tout voiture thermique	Définir et mettre en œuvre un schéma des modes de déplacements actifs
		Renforcer les transports en commun
		Favoriser l'utilisation du vélo
		Développer la mobilité électrique pour les particuliers
		Améliorer les flottes de véhicules des collectivités et leur utilisation
	2.3 Encourager les déplacements mutualisés et le télétravail	Développer le télétravail
		Inciter à la mise en place de Plans de déplacement des organisations et plan de déplacement inter-organisation
		Soutenir la pratique du co-voiturage
		Etudier la possibilité de créer une maison de la mobilité

N°	Ambitions	Objectifs
3	3.1 Soutenir la réhabilitation des bâtiments	Conseil pour la réhabilitation des logements privés : créer localement un PRIS (Point Rénovation Info Service) et une PLRE (Plateforme Locale de Rénovation Energétique)
		Financement de la réhabilitation des logements privés : soutenir les projets de réhabilitation (ex : PIG et OPAH)
		Renforcer le lien avec les bailleurs sociaux sur la réhabilitation et le développement de logements sociaux performants énergétiquement.
		Réhabiliter les logements communaux
		Réhabiliter les équipements publics
	3.2 Définir une stratégie de communication pour la rénovation du bâti et la promotion des énergies renouvelables pour les habitants et les collectivités	Communiquer sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération auprès des habitants
		Communiquer sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération auprès du tertiaire
		Communiquer sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération auprès des professionnels
		Communiquer sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération auprès des collectivités
		Impulser des opérations collectives pour les collectivités
		Impulser des opérations collectives pour les citoyens
		Favoriser le renouvellement des appareils de chauffage domestique anciens
	3.3 Renforcer le repérage et l'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique	Former les travailleurs sociaux aux questions de précarité énergétique
Identifier les publics concernés par la précarité énergétique		
Mettre en place un SLIME (=Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)		
3	3.4 Structurer la stratégie et les moyens de développement des ENR	Mettre en place une cellule énergie renouvelable
		Développer la filière de production locale de bois-énergie
		Promouvoir le développement des réseaux de chaleur ENR (bois, géothermie, CSR, biogaz...) et des chaufferies bois
		Identifier les installations existantes et les projets dormants en hydroélectricité
		Favoriser les projets de méthanisation en priorité à proximité du réseau de gaz naturel pour favoriser l'injection de biogaz.
		Sensibiliser sur l'éolien et le petit éolien.
		Promouvoir le photovoltaïque, en particulier en autoconsommation, en particulier envers les agriculteurs
		Travailler avec la filière viticole du Bergeracois sur sa stratégie énergie-climat
		Mettre en place des stratégies foncières et d'aménagements pour développer les ENR

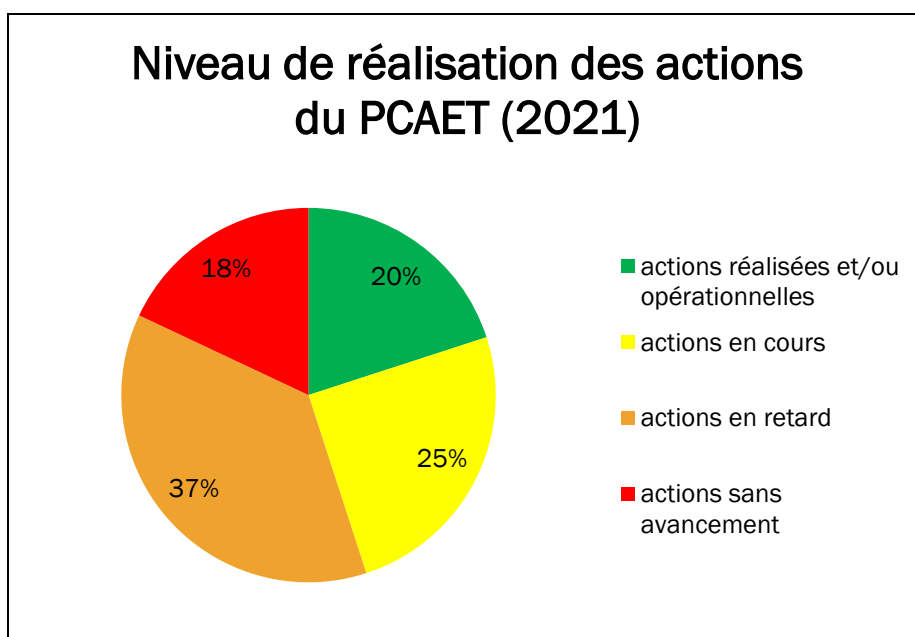
4	4.1 Protéger la population face aux fortes chaleurs et à la pollution de l'air	Améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes vulnérables isolées	
		Renforcer la prise en compte du confort d'été dans les constructions et l'aménagement (alternatives à la climatisation)	
	4.2 Economiser l'eau dans tous les secteurs consommateurs	Travailler avec le monde agricole et la chambre d'agriculture sur l'enjeu d'adaptation	
		Encourager l'acquisition de systèmes de récupération et stockage des eaux de pluie	
		Développer le recyclage des eaux usées pour des usages non potables	
		Mieux partager la ressource en eau entre tous les usages	
		Sensibiliser les agriculteurs, les particuliers, les communes, les entreprises aux économies d'eau	
	4.3 Prise en compte de la biodiversité par les acteurs du territoire	Accompagner l'adaptation au changement climatique des milieux naturels en renforçant leur préservation	
		Restaurer et valoriser la trame verte et bleue	
		Sensibiliser à la réduction des produits phytosanitaires et à leur impact sur la biodiversité	
		Encourager la gestion durable des espaces forestiers	
	5	5.1 Développer l'économie verte	Mener des études de potentiel sur l'économie verte (quelles filières, quels acteurs, etc.)
			Soutenir l'économie verte et/ou locale par la commande publique
5.2 Développer l'économie circulaire		Organiser des actions collectives (déchets, énergie, carbone, transport) et développer l'écologie industrielle	
		Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques environnementales	
		Mener des démarches "zéro déchet – zéro gaspillage"	
5.3 Développer une production agricole et viticole locale pérenne à faible impact environnemental		Promouvoir les outils et initiatives existantes des acteurs de l'Agriculture sur les économies d'énergie, les pratiques culturales à faible impact environnemental, l'adaptation des cultures.	
5.4 Veiller à la bonne articulation entre PCAET et PAT		Développer les circuits courts de producteurs	
		Développer l'offre locale dans la restauration collective	
		Communiquer sur l'agriculture locale (habitants, restaurateurs, scolaires)	
5.5 Définir une stratégie autour de l'éco-tourisme		Intégrer l'éco-tourisme dans la stratégie touristique du territoire	
		Repérer et valoriser les bonnes pratiques des prestataires touristiques	
		Développer les initiatives des acteurs touristiques réduisant l'utilisation de la voiture individuelle (utilisation de minibus, de vélos, etc.)	

C/ EVALUATION A MI-PAROURS DES ACTIONS INSCRITES DANS LE PCAET

1/ Evaluation globale du Plan Climat

Nombre de mesures concrètes en fonction du niveau d'avancement :

13	Actions opérationnelles et/ou terminées
16	Actions en cours qui évoluent comme prévu
25	Actions en retard et/ou avec une importante marge d'évolution
10	Actions sans avancement
64	






L'évaluation de la mise en œuvre des actions se fait sur une base qualitative. Depuis le démarrage de la mission d'animation et de suivi en septembre 2018, pour chacune des actions, l'avancement est évalué sur une échelle à 4 niveaux :




- Pas démarré (action réalisée à 0%)
- Partiellement réalisée et en retard (action réalisée à 25%)
- En grande partie réalisée avec une progression conséquente (75%)
- Terminée ou opérationnelle (100%).

Cette évaluation est évidemment complétée d'éléments concrets qui explicitent chacune des actions (cf tableau de suivi en annexe).

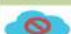


INDICATEURS D'AVANCEMENT DES AMBITIONS

N° DE L'AMBITION	% D'AVANCEMENT	ETAT D'AVANCEMENT
1	xx %	 A l'arrêt / Blocage  Retard  En progression  Dans les temps

Axe transversal (80%) Piloter et diffuser le plan climat	1	Animer et piloter le PCAET		100 %
	2	Former les acteurs		50 %
	3	Mise en place d'un plan de communication & sensibilisation		75 %

4	Intégrer les enjeux énergies climats dans les documents d'urbanisme et mener des démarches d'urbanisme durable		75 %
5	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle		25 %
6	Encourager les déplacements mutualisés et le télétravail		50 %
Axe 1 Aménager durablement le Bergeracois			

7	Soutenir la réhabilitation des bâtiments		50 %
8	Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments et la promotion des EnR pour les habitants et collectivités		25 %
9	Renforcer le repérage et l'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique.		50 %
10	Structurer la stratégie et les moyens de développement des EnR via une cellule énergie territoriale		75 %
Axe 2 Le Bergeracois à énergie positive			

Axe 3 Adapter le Bergeracois au changement climatique			
11	Protéger la population face aux fortes chaleurs et à la pollution de l'air		0 %
12	Economiser l'eau dans tous les secteurs consommateurs		25 %
13	Renforcer la prise en compte de la biodiversité et lutter contre les aléas naturels		50 %

Axe 4 Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone			
14	Développer l'économie verte		0 %
15	Développer l'économie circulaire		50 %
16	Développer une agriculture et une viticulture à faible impact environnemental		50 %
17	Veiller à une bonne articulation entre PCAET et PAT		75 %
18	Définir une stratégie autour de l'éco-tourisme		25 %

Le taux d'avancement du Plan d'action du PCAET Bergeracois est en août 2021, de 47%.

Au vu de l'échéance de bilan à mi-parcours prévue fin 2021, l'état d'avancement des actions en août 2021 est équilibré et progresse dans le bon sens malgré une année 2020/2021 marquée par la crise sanitaire du COVID19 et des élections locales (municipales, départementales et régionales). Près de la moitié des actions sont déjà réalisées ou en cours de mise en œuvre. Ce résultat s'explique en partie car certaines actions inscrites dans le plan climat étaient aussi prévues dans des schémas sectoriels (P.L.H, P.D.U, Plan Prévention Déchets, P.A.T, etc) ou déjà en cours de réalisation au moment de la réalisation du PCAET. Le Plan Climat permet de soutenir et d'accompagner ces évolutions à travers une démarche transversale et cohérente à l'échelle du bassin de vie Bergeracois.

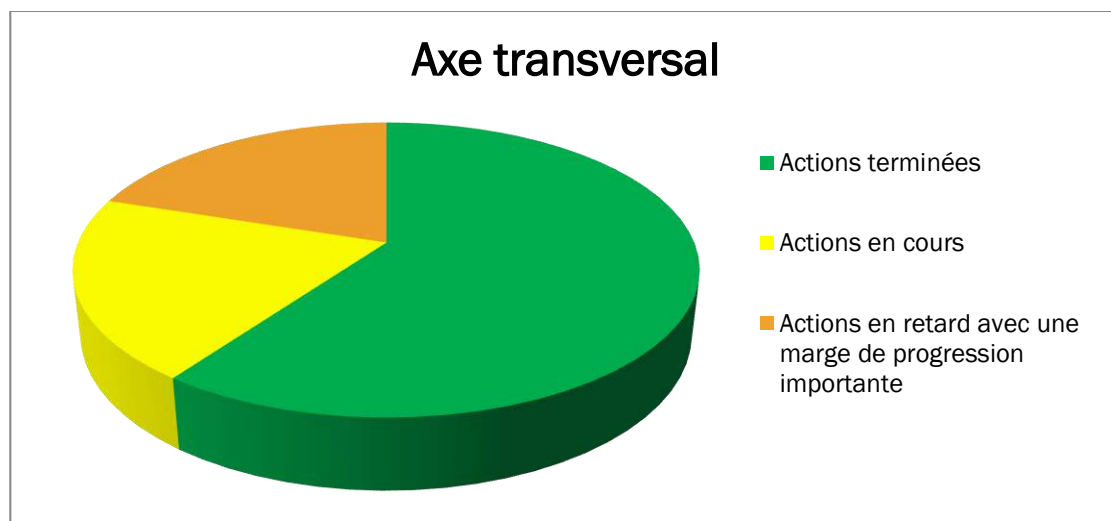
Les 64 actions suivies sont réparties en 18 ambitions. L'ensemble de ces ambitions comporte au moins une mesure concrète réalisée ou dont la mise en œuvre avance comme prévu.

Globalement, les ambitions et thématiques qui ont le mieux progressé sont à l'heure actuelle les énergies renouvelables, l'agriculture, l'urbanisme et le foncier. Inversement, les actions du volet adaptation, mobilité et économie sont peu avancées, cependant ce sont des sujets qui commencent à émerger avec l'apparition de nouveaux acteurs comme CoopActions ou l'Attache Rapide par exemple. Par ailleurs, au vu de l'accélération du changement climatique (cf. rapport du GIEC, août 2021), le volet « Adaptation » du Plan Climat devra également être traité avec la plus grande attention car les épisodes météorologiques extrêmes vont s'accroître dans les années à venir.

Les 3 axes de travail prioritaires pour ces trois premières années au regard des objectifs, des enjeux du PCAET et du temps disponible, sont : **HABITAT ; MOBILITE ; ENERGIE RENOUVELABLE.**

AXE TRANSVERSAL : Piloter et diffuser le Plan Climat Air Energie Territorial

Cet axe comprend 5 fiches actions qui se répartissent selon :



Les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 80%.

N° Ambition	Intitulé	Fiches actions	
1	Animer et piloter le PCAET	1.1	1.2
2	Former les acteurs	2.1	
3	Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation	3.1	3.2

Ambition 1 : Animer et piloter le PCAET

Présentation des objectifs :

- Accompagner la diffusion du programme d'action dans les EPCI, auprès des entreprises, et association du territoire ;
- Soutenir les collectivités dans leur réflexion pour le permettre d'identifier les actions sur lesquelles elles souhaitent se positionner ;
- Finaliser un programme d'actions par communauté de communes, délibéré par les conseils communautaires ;
- Apporter un soutien en ingénierie technique et financière pour mettre en œuvre des actions portée par le SyCoTeB ou par les EPCI ;
- Animer un système de suivi et d'évaluation: identification des actions mises en œuvre, identification de pistes de progrès, amélioration continue de la démarche.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

En tant que pilote et animateur de la démarche de PCAET pour le compte de 3 EPCI, le SyCoTeB s'est chargé de rencontrer et d'accompagner les multiples acteurs (public, privé, associatif) du territoire. Au total, ce sont près de 75 rencontres qui ont été menées sur ces 3 premières années.

Un important travail de mise en réseau des acteurs et de soutien en ingénierie technique et financière à travers des fiches d'accompagnement et une veille des appels à projets est à l'œuvre et se poursuit pour renforcer les partenariats et la transversalité.

Un bilan de suivi du PCAET est fait annuellement.

Le contexte sanitaire et politique et les moyens humains limités du SyCoTeB n'ont en revanche pas permis d'engager la structuration d'un programme d'action par EPCI.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont en cours d'exécution dans les délais prévus.

Ambition 2 : Former les acteurs

Présentation des objectifs

- Proposer des formations à destination d'une diversité de publics (Collectivités : élus et agents, Entreprises, habitants) afin de faire évoluer les pratiques professionnelles, comme les comportements

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Le SyCoTeB a diffusé, relayé et co-organisé des formations en partenariat avec l'ADEME, le SDE24, la FD CUMA, le Département, GRDF (club mobilité) pour les élus et avec la Chambre des métiers de Dordogne pour les entreprises.

Des ateliers d'information et de sensibilisation (Fresque du Climat) ont également été menés dans des établissements scolaires en partenariat avec le Conseil Départemental.

Des propositions de formation auprès des élus et techniciens (Energie renouvelable citoyenne, Intracting, coopération) n'ont pas abouti faute d'engagement.

Bilan d'exécution des fiches actions

La fiche action a démarré mais il reste une grande marge de progression pour approfondir la formation de l'ensemble des acteurs Bergeracois.

Ambition 3 : Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation

Présentation des objectifs

- Définir un plan de communication concernant :

- Le PCAET,
- Les thématiques traitées.

Ce programme doit définir les messages clés, les publics et les supports adaptés. Il est décliné annuellement et doit être relayé par les EPCI membres.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Un dispositif d'animation et de communication s'est progressivement mis en place avec la conception et la diffusion de 2 lettres du Plan Climat, la création d'un stand « Plan Climat », la participation à divers événements, l'organisation de conférences, la rédaction d'articles pour les bulletins municipaux, l'animation d'outils numériques (réseaux sociaux, SIG, site internet) et l'animation d'une chronique radio sur RVB.

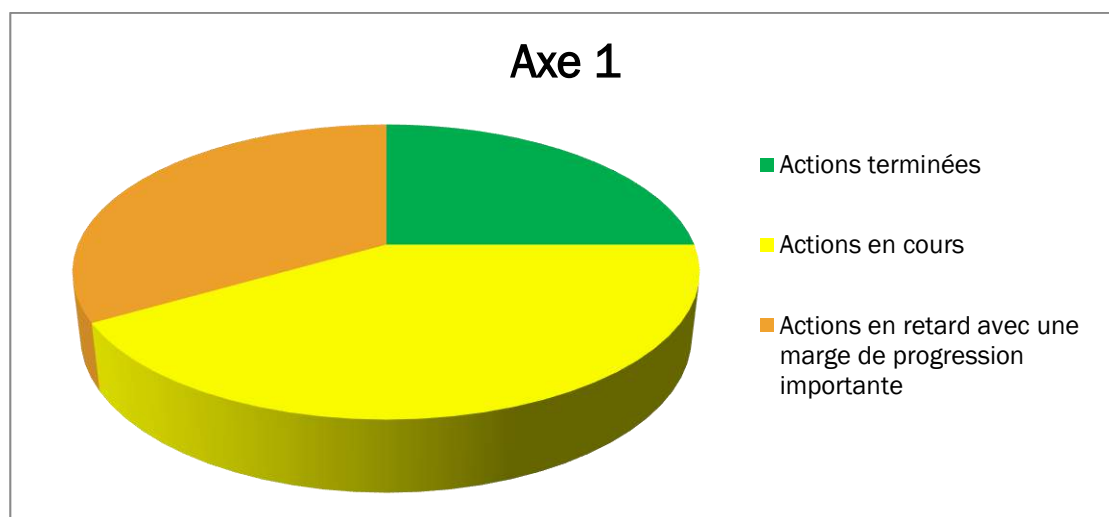
La mise en place d'un plan de communication formalisé n'est pas apparue jusqu'à présent nécessaire et la communication s'est réalisée au fur et à mesure.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les 2 fiches actions sont en cours d'exécution. Un travail d'approfondissement est à prévoir pour la fiche 3.1.

AXE 1 : Aménager durablement le Bergeracois

Cet axe comprend 12 fiches actions qui se répartissent selon :



Les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 75%.

N° Ambition	Intitulé	Fiches actions			
4	Intégrer les enjeux énergie/climat dans les documents d'urbanisme et mener des démarches d'urbanisme durable	4.1	4.2	4.3	
5	Favoriser les alternatives au tout voiture	5.1	5.2	5.3	5.4 5.5
6	Encourager les déplacements mutualisés et le télétravail	6.1	6.2	6.3	6.4

Ambition 4 : Intégrer les enjeux énergies/climats dans les documents d'urbanisme et mener des démarches d'urbanisme durable

Présentation des objectifs :

- Traduire les orientations du SCoT dans les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi)

- Traiter des enjeux Air-Energie-Climat à l'échelle des opérations d'aménagement, en particulier :
 - la performance énergétique des bâtiments et le développement d'énergies renouvelables,
 - l'intégration de l'enjeu des déplacements dans tous les projets,
 - la prise en compte de l'adaptation au changement climatique (confort d'été, réduction des îlots de chaleur, maîtrise des eaux de ruissellement),
 - le développement de l'utilisation des matériaux biosourcés.

- Activer les principaux leviers suivants dans les documents d'urbanisme sur le Bergeracois :
 - le développement des énergies renouvelables,
 - la réhabilitation de l'habitat existant et la construction de logements performants énergétiquement,
 - le rapprochement des lieux d'emploi et d'habitat.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Le SyCoTeB est invité régulièrement par les EPCI en tant que personne publique associée (PPA) pour les réunions techniques et les réunions de concertation concernant les PLUi en cours d'élaboration sur le territoire Bergeracois. Les orientations du SCoT et du PCAET sont rappelées systématiquement.

Le SyCoTeB a émis des recommandations en matière d'énergie/climat sur des projets d'aménagement lorsqu'il était invité (ex : LP Promotion – projet de résidence sénior et de 20 logements à Bergerac). La revitalisation des centres bourgs est en cours à travers l'OPAH RR sur la Communauté de Communes Portes Sud Périgord, l'OPAH-RU sur la ville de Bergerac (Roxhana) et le dispositif « Cœur de Ville ». Cependant les enjeux énergie climat (confort d'été, matériaux bio-sourcés, etc) ne sont pas suffisamment pris en compte dans ces dispositifs.

Le dispositif « Petite Ville de demain » dont vont bénéficier 5 communes du Bergeracois devrait permettre de poursuivre la réhabilitation de centres bourgs (bâti+aménagement).

Des projets de quartiers durables commencent à émerger sur plusieurs communes (Bergerac, Pomport, Cours de Pile, Monpazier, etc). Le SyCoTeB accompagne ces projets en réalisant une veille des appels à projets et organise des réunions de travail avec des partenaires tels que le CAUE ou la coopérative Oasis (La Coopérative Oasis est une société coopérative d'intérêt collectif créée en 2018. Elle soutient celles et ceux qui vivent ou souhaitent vivre dans des écolieux collectifs : les oasis.)

Bilan d'exécution des fiches actions

Les 3 fiches sont en cours d'exécution et demandent à être poursuivies.

Exemple : Action 4.3

La visite de l'éco-hameau de la Servantie en Juin 2021 a permis aux techniciens et élus du Bergeracois d'avoir un retour d'expérience local.



Ambition 5 : Favoriser les alternatives au tout voiture

Présentation des objectifs

Un travail sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, en lien avec le SCoT est un enjeu majeur pour réduire les besoins et la portée des déplacements. D'ici 2030, l'impact attendu de ces actions reste modéré, les évolutions d'un territoire étant forcément lentes.

Faciliter le développement des véhicules électriques et les bornes de recharges.

Le report modal, le vélo, la marche à pied et les transports collectifs restent un levier très efficace à activer.

Le développement d'actions sur l'éco-conduite ne sera significatif que si l'on parvient à mobiliser un nombre important de citoyens.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

L'élaboration d'un schéma directeur vélo sur la CAB est prévue à l'automne 2021. Un schéma à l'échelle SCoT est prévu dans le programme d'action du Plan Climat. Parallèlement, une réflexion est engagée par la CAB pour mettre en place un service de location de vélos électriques.

Finalisation des travaux de la véloroute V91 entre Mouleydier et le Fleix en longeant la Dordogne sur sa rive droite en passant par le port de Bergerac. Cette voie verte servira de colonne vertébrale au futur réseau cyclable de la CAB.

Réorganisation des transports en commun pour la ville de Bergerac avec le remplacement du transport à la demande (TAD) et des lignes de bus B et C par une navette cœur de ville gratuite avec un cadencement toutes les 10 minutes en moyenne et un parcours qui relie les principaux parkings gratuits et le centre-ville.

Rénovation de la ligne TER entre Bergerac et Libourne avec une participation financière des collectivités locales.

Aménagement par la CAB de l'aire de covoiturage de Lembras et de l'aire située sur la commune des Lèches (D709).

Développement de 25 bornes de recharges électriques sur l'ensemble du Bergeracois par le SDE24 doit faciliter la mobilité électrique pour les particuliers. Des bornes de recharges privées sont également apparues sur les parkings de certaines grandes surfaces du territoire. Les collectivités du Bergeracois ont profité des CEE TEPCV pour acquérir des véhicules électriques et hybrides mais le taux de véhicule non thermique est dérisoire sur l'ensemble des flottes publiques du territoire (environ 5%).

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont majoritairement en cours mais les actions numéros 5.3 et 5.5 doivent faire l'objet d'un suivi attentif pour renforcer leur mise en œuvre.

Exemple

Action 5.2

La navette cœur de ville gratuite pour les Bergeracois depuis Juin 2021



Ambition 6 : Encourager les déplacements mutualisés et le télétravail

Présentation des objectifs

Un certain nombre de déplacements peuvent être limités, grâce aux technologies de l'information et de la communication. En particulier via le télétravail et le développement de visioconférences, mais aussi grâce aux nombreux sites internet et applications qui permettent de faciliter le covoiturage ou le partage de véhicules.

Il s'agit cependant de pouvoir également offrir l'accès aux services aux personnes qui ne maîtrisent pas ces technologies et d'offrir les structures physiques nécessaires (aires de covoiturage, espaces de co-working, réseau haut-débit performant).

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Le télétravail s'est développé chez l'ensemble des acteurs en raison de la crise sanitaire du Covid19 et va certainement se pérenniser chez les principaux employeurs du territoire. Des espaces de coworking existent sur Bergerac (Espace working / le TAF café + CELA) mais sont encore inexistantes dans les pôles de proximité du territoire.

Actuellement, il n'existe pas de Plan de mobilité employeur malgré la volonté de structures importantes comme Eurenco et les Papillons Blancs de s'engager dans ce processus. Aucun financement n'est disponible actuellement pour soutenir cette initiative.

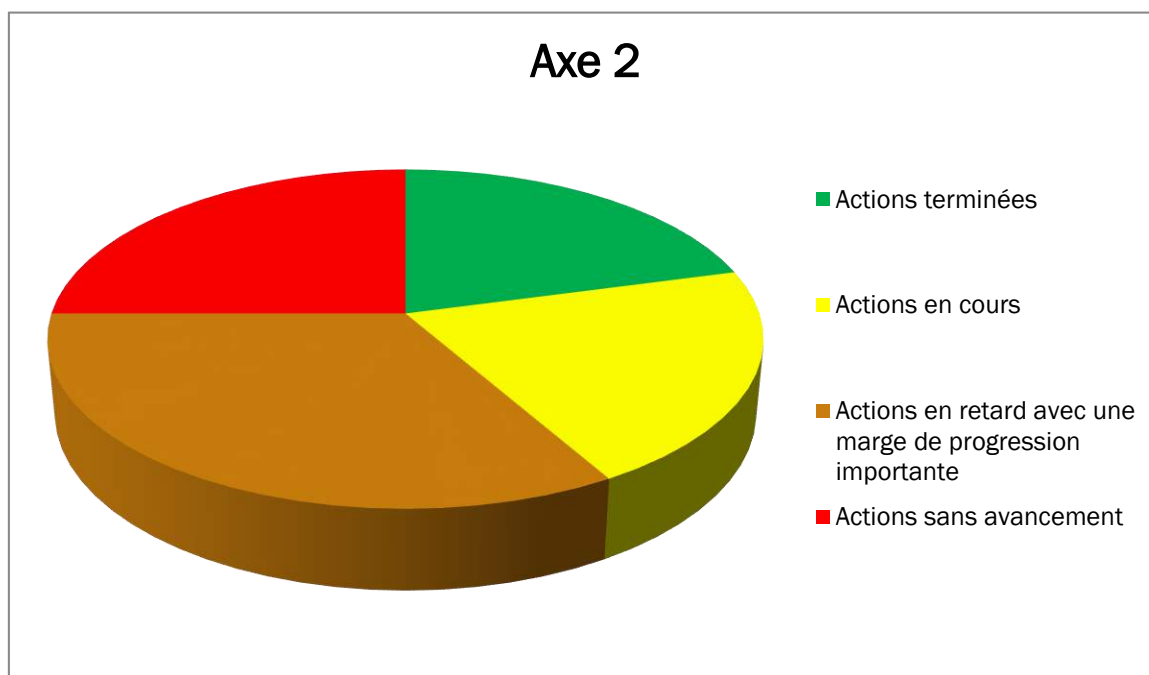
Il existe 4 aires de covoiturage officielles sur le Bergeracois (Bergerac, Lembras, Mouleydier et Fonroque) et une demi-dizaine sont envisagées sur le territoire du SyCoTeB dans le schéma des parkings relais / aires de covoiturage du SCoT et dans les cartes prospectives du conseil départemental mais actuellement aucun budget n'est prévu. Un travail de communication doit se poursuivre pour faire connaître celles existantes au plus grand nombre.

Bilan d'exécution des fiches actions

Le contexte sanitaire a imposé la mise en œuvre de la fiche 6.1, en revanche les deux autres actions évoluent peu depuis 3 ans.

AXE 2 : Le Bergeracois à énergie positive

Cet axe comprend 24 fiches actions qui se répartissent selon :



Les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 42%.

N° Ambition	Intitulé	Fiches actions																									
		7.1	7.2	7.3	7.4	7.5	8.1	8.2	8.3	8.4	8.5	8.6	8.7	9.1	9.2	9.3	10.1	10.2	10.3	10.4	10.5	10.6	10.7	10.8	10.9		
7	Soutenir la réhabilitation des bâtiments	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5																					
8	Définir une stratégie de communication pour la rénovation du bâti et la promotion des EnR pour les habitants et les collectivités	8.1	8.2	8.3	8.4	8.5	8.6	8.7																			
9	Renforcer le repérage et l'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique			9.1	9.2	9.3																					
10	Structurer la stratégie de développement des EnR via une cellule énergie territoriale	10.1	10.2	10.3	10.4	10.5	10.6	10.7	10.8	10.9																	

Ambition 7 : Soutenir la réhabilitation des bâtiments

Présentation des objectifs :

Le secteur résidentiel représente 34% de la consommation d'énergie et 15% des émissions de GES sur le périmètre du SCoT du Bergeracois. C'est donc un secteur de première importance, pour lequel l'enjeu principal consiste à réhabiliter les bâtiments existants. Pour cela, il est important de multiplier les moyens de mobilisation sur le territoire : communications ciblées, nombreuses, convergentes, animation de réseaux d'acteurs, mise en place de solutions de financement à destination des différents publics. 1 200 logements devraient être rénovés (tout ou partie) chaque année (moyenne annuelle d'ici 2030).

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

La création d'une plateforme locale de rénovation énergétique (PLRE) n'est pas à l'ordre du jour par manque de coordination et de volonté politique. Le conseil départemental propose aux EPCI de renforcer le service public par voie de conventionnement dans le cadre d'un AMI de la région Nouvelle Aquitaine. Actuellement, le souhait des EPCI du Bergeracois est de maintenir le service public existant avec les permanences des outils départementaux (Soliha, CAUE, ADIL).

Le financement de la réhabilitation des logements privés se poursuit à travers des OPAH RU (Roxhana) sur Bergerac, l'OPAH RR sur la Communauté de communes Portes Sud Périgord et le PLH de la Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord.

Une difficulté à renforcer le lien avec les bailleurs sociaux sur la réhabilitation énergétique de logements sociaux.

La réhabilitation des bâtiments publics se poursuit progressivement dans les plans pluriannuels d'investissement des collectivités en s'appuyant sur la DETR et la DSIL. Les aides liées aux CEE sont non incitatives pour engager des travaux.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont majoritairement en cours mais appellent un investissement plus conséquent et l'action 7.1 nécessite un engagement politique.

Exemple : Action 7.2

Programme "Roxhana" sur la ville de Bergerac avec des logements en location entièrement rénovés.



Ambition 8 : Définir une stratégie de communication pour la rénovation du bâti et la promotion des EnR pour les habitants et les collectivités

Présentation des objectifs :

Pour maximiser l'utilisation des outils financiers et du conseil existant pour la rénovation du bâti, il est important de mettre en place une communication efficace, homogène, relayée sur tout le territoire, incluant en particulier la valorisation d'opérations vertueuses locales (de rénovation de logement, d'implantation d'ENR, d'utilisation de matériaux biosourcés, etc.) avec l'organisation régulière de visites de sites, entre autres. L'objectif chiffré est de 2000 ménages par an sensibilisés à l'efficacité énergétique et aux ENR en substitution du fioul en particulier, en moyenne annuelle d'ici 2030.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Le SyCoTeB réalise une veille des AAP et AMI ce qui permet d'initier et renforcer des actions collectives (CTE, COT EnR porté par le SDE24).

Les actions de communication et de sensibilisation prévues (Rénov-tour, balade thermographique, atelier avec la CCI) ont été perturbées par la crise sanitaire du Covid19.

Le SyCoTeB a relayé sur son site et sur les réseaux sociaux la communication des partenaires, en particulier les prestations du service énergie du SDE24 et a diffusé à chaque mairie des fiches d'accompagnement sur mesure relatives à ces thématiques.

Le SyCoTeB a co-organisé un atelier énergie sur la chaleur renouvelable à l'attention des techniciens et des élus du Bergeracois sur la commune du Buisson de Cadouin en 2020. Une formation "éco-pro" organisée par la Chambre des métiers dans les locaux de la CAB en septembre 2020 a permis de sensibiliser des entrepreneurs aux EnR et aux économies d'énergies.

Le manque de moyen humain des chambres consulaires (CCI, CMA) ou des professionnels (CAPEB, FFB) et le manque de travail partenarial avec des structures comme l'ATD et le CAUE sont des freins pour sensibiliser plus largement l'ensemble des acteurs aux enjeux énergie-climat.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont majoritairement en retard d'exécution ou à l'arrêt pour des raisons sanitaires, de coordination insuffisante entre structures et par des moyens humains limités.

Ambition 9 : Renforcer le repérage et l'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique

Présentation des objectifs :

La précarité énergétique, c'est le fait de dépenser une part importante de ses moyens financiers (on retient la valeur de 10%) pour l'énergie de son logement. C'est un enjeu social important, qui s'accompagne, dans les zones rurales, du coût supplémentaire important de la mobilité, souvent en voiture individuelle. L'objectif est d'accompagner 200 ménages dans la précarité énergétique par an en moyenne d'ici 2030.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

La formation des travailleurs sociaux aux questions de précarité énergétique s'est amorcée avec une réunion de présentation des enjeux animée par Soliha, CAUE, ADIL et coordonnée par le SyCoTeB mais le manque de portage politique n'a pas permis de concrétiser ces formations.

Le programme « Diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation » (DEPAR), en faveur des ménages en situation de précarité énergétique porté par Soliha et La Poste intéresse la CAB et devrait être présenté aux élus courant 2021 notamment dans la perspective d'une OPAH élargie à l'ensemble du territoire.

La mise en place d'un Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) n'est pas à l'ordre du jour, l'ensemble des partenaires doit être relancé à ce sujet.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont majoritairement en retard d'exécution (9.1) ou à l'arrêt par manque de portage politique ou de coordination entre acteurs.

Ambition 10 : Structurer la stratégie de développement des EnR via une cellule énergie territoriale

Présentation des objectifs :

Les énergies renouvelables locales représentent 11% des consommations d'énergie finale du territoire qui sont à comparer aux objectifs de 23% en 2020 de la loi Grenelle, et des 32% en 2030 de la loi de transition énergétique. Sur ces 11%, une majorité (60%) est issue du bois bûche utilisé dans les cheminées des maisons du territoire. Cette combustion en foyer ouvert est peu efficace énergétiquement, et produit des particules fines qui dégradent la qualité de l'air. Le potentiel pour le développement des ENR est donc très important pour atteindre l'objectif de 22% d'EnR dans la consommation finale du territoire.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Le SyCoTeB a mis en place une cellule énergie renouvelable à travers un conventionnement avec la SEM24, un accompagnement des porteurs de projets (communes et/ou développeur), une cartographie SIG des projets EnR en cours ou encore l'inventaire des terrains et toitures potentiellement intéressants pour accueillir un projet photovoltaïque (cf annexe).

La promotion des réseaux de chaleur et du bois énergie s'est concrétisée à travers une visite de site et un atelier à l'attention des élus sur la commune du Buisson de Cadouin, et l'installation de 2 nouvelles chaudières bois communales (St Aubin de Lanquais et Lamonzie St Martin). Le Contrat d'Objectif Territorial EnR porté par le SDE24, la FD Cuma et le Département devrait permettre de renforcer cette dynamique dans les années à venir.

Les projets de méthanisation se développent de manière autonome avec des échanges réguliers entre la CUMA des éleveurs du Bergeracois, le SyCoTeB, la chambre d'agriculture et GRDF. La visite d'un micro-méthaniseur (Biobeebox) a permis d'élargir le champ des possibles en matière de traitement des biodéchets. En matière d'éolien, le sujet est sensible mais un travail d'information et de sensibilisation a débuté avec la visite de l'éolienne citoyenne de Rilhac Lastour en Juin 2021 avec des scolaires et des membres d'Energie Citoyenne Périgord.

En matière d'identification des projets dormants en hydroélectricité, bien que 2 moulins privés soient identifiés (Varenes et St Capraise), aucune démarche n'est véritablement entamée par manque de temps et d'interlocuteurs compétents dans le domaine.

La promotion de l'énergie solaire s'est concrétisée avec le développement d'un cadastre solaire à l'échelle du SCoT et la mise en lien de l'association Energie Citoyenne Périgord avec des communes qui souhaitent valoriser leur toiture ou leur terrain. A noter également que depuis le lancement du Plan Climat, 2 parkings privés (Siège du Crédit agricole et Leclerc - Avenue Pasteur) se sont équipés d'ombrières photovoltaïques.

A l'heure actuelle, 11 sites sont étudiés par des développeurs pour y installer des parcs photovoltaïques au sol pour une puissance installée prévisionnelle cumulée d'environ 110 MWc, si tous les projets aboutissent. A noter également le développement en cours de 3 nouveaux méthaniseurs agricoles. Les projets à Nojals-et-Clotte et à Monsac seront en injection de biogaz sur le réseau et celui de Faux en cogénération (puissance approximative : 500kw).

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont dans leur majorité en cours d'exécution mais deux d'entre elles sont à l'arrêt (cf. tableau détaillé).

Exemple

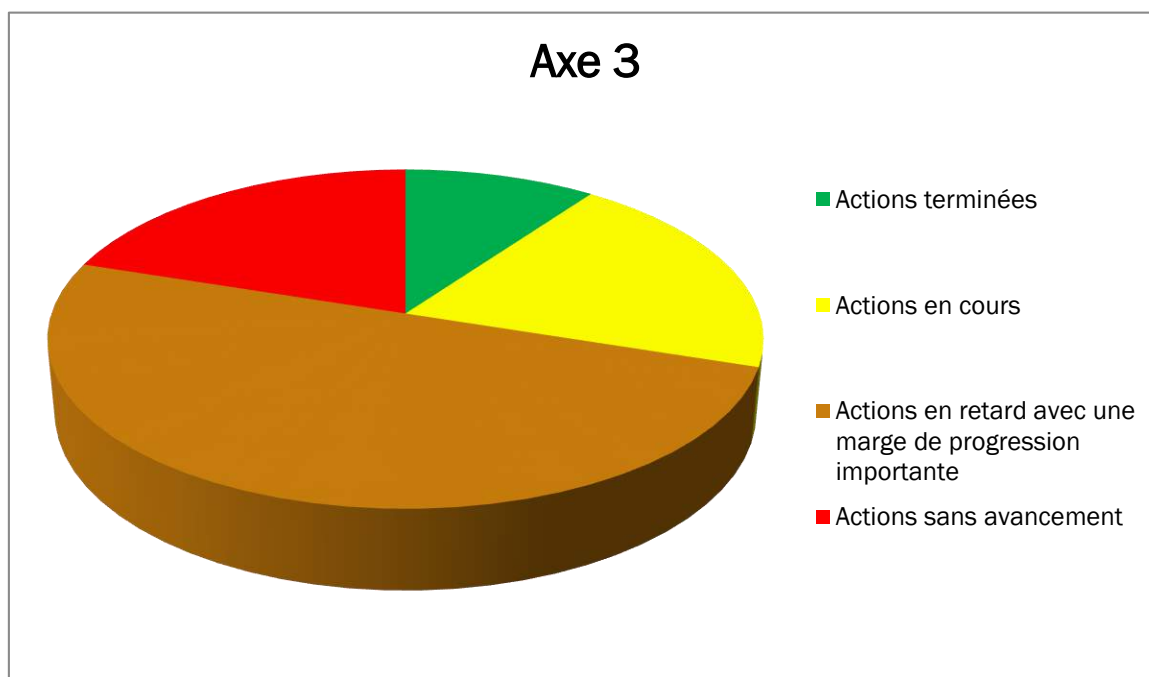
Action 10.7

Installation d'une ombrière photovoltaïque (432KWc) au-dessus d'un parking de 180 places sur le site du Crédit Agricole à St Laurent des Vignes par la SEM24 en 2020.



AXE 3 : Adapter le Bergeracois au changement climatique

Cet axe comprend 10 fiches actions qui se répartissent selon :



Les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 20%.

N° Ambition	Intitulé	Fiches actions			
		11.1		11.2	
11	Protéger la population face aux fortes chaleurs et à la pollution de l'air	11.1		11.2	
12	Economiser l'eau dans tous les secteurs consommateurs	12.1	12.2	12.3	12.4
13	Renforcer la préservation de la biodiversité et lutter contre les risques	13.1	13.2	13.3	13.4

Ambition 11 : Protéger la population face aux fortes chaleurs et à la pollution de l'air

Présentation des enjeux et objectifs

Il est donc essentiel de mettre en œuvre des actions de prévention sur les fortes chaleurs et sur la pollution de l'air auprès des publics les plus fragiles, et en particulier les personnes âgées.

Un travail pourra être réalisé afin de développer des îlots de fraîcheur dans les espaces les plus urbanisés ou les plus imperméabilisés. Il s'agit d'espaces publics végétalisés (parc, jardin, square) qui permettent de conserver la fraîcheur en milieu urbain en période de canicule.

Avec une bonne qualité de l'air, l'enjeu de l'exposition des populations reste modéré. Toutefois, celle-ci peut se dégrader avec le changement climatique. Il reste donc important de réduire les principales sources d'émissions du territoire.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Les plans canicules sont obligatoires pour l'ensemble des communes mais très peu de personnes sont inscrites sur les registres des Plans canicules par manque d'information et de sensibilisation. En revanche, la diffusion de flyer "prévention canicule" par l'association Cassiopea en partenariat avec les CIAS et l'UDM24 se déroule à chaque période estivale.

A l'initiative du SyCoTeB, l'élaboration d'une plaquette d'information spécial confort d'été est en discussion depuis plusieurs mois avec le CAUE, l'ATD et le SDE24 mais le projet est retardé pour des raisons financières. La diffusion de cette plaquette serait l'occasion de créer des partenariats avec la chambre de métiers et la CAPEB sur la sensibilisation des architectes, maîtres d'œuvre et artisans sur la prise en compte du confort d'été.

Le SyCoTeB dans le cadre de l'accompagnement à la rédaction et au suivi des PLUi rappelle systématiquement l'importance des enjeux liés aux ilots de fraîcheur, aux espaces verts, aux constructions bioclimatiques, etc.

La qualité de l'air sur le Bergeracois est bonne selon une étude ATMO de 2015, aucune action spécifique n'est inscrite dans le programme d'action du PCAET.

Bilan d'exécution des fiches actions

L'exécution des deux fiches actions est en cours mais avec une marge de progression importante.

Ambition 12 : Economiser l'eau dans tous les secteurs consommateurs

Présentation des enjeux et objectifs :

Il est important de poursuivre et de renforcer les actions d'économie d'eau engagées dans les différents programmes en place sur les cours d'eau du territoire (SDAGE, SAGE et plan de gestion des étiages). Ces actions doivent être menées auprès de l'ensemble des acteurs consommateurs d'eau, les consommations se répartissant entre usages agricoles, industriels et la production d'eau potable.

Concernant le secteur agricole, il serait souhaitable d'encourager le choix de cultures moins exigeantes en eau puis favoriser les systèmes d'irrigation de précision.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Dans le cadre de la compétence GEMAPI de la CAB, un plan pluriannuel de gestion du Caudeau et de ses affluents avec un diagnostic et l'établissement d'un plan d'action destiné à améliorer les milieux et le bon état écologique est en cours.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont majoritairement à l'arrêt ou en retard et appelle une coordination et une communication des acteurs concernés beaucoup plus large.

Ambition 13 : Renforcer la préservation de la biodiversité et lutter contre les risques

Présentation des enjeux et objectifs :

Le changement climatique augmente le risque d'extinction pour de nombreuses espèces, en raison du déplacement des aires climatiques, de la modification des chaînes alimentaires et de la structure des habitats. L'un des principaux leviers pour renforcer la résilience des espèces face au changement climatique est bien de protéger les écosystèmes, puisque plus un écosystème est fragile, moins il a de capacité à s'adapter aux changements climatiques. Or sur le territoire, s'il existe de nombreux espaces naturels de qualité, assez peu sont protégés ou font l'objet de plans de gestion. Par ailleurs, le changement climatique va accentuer certains risques majeurs, en particulier les risques inondation et incendie de forêt. Pour renforcer les actions existantes, il conviendra de renforcer les dispositifs de prévention.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

La création de la maison numérique de la biodiversité (MNB) par l'ATD, le CAUE et le Département de Dordogne depuis 2020 permet à travers des applications numériques une mise à disposition des informations sur les espèces et les milieux naturels en Dordogne, de la cartographie et des indicateurs sur les habitats naturels, les forêts et le patrimoine arboré, les systèmes agricoles, les zones humides...et des solutions en matière de gestion alternative des eaux pluviales.

Par exemple, depuis le mois de décembre 2020, "BioMétéo", propose une éphéméride, touchant du doigt la biodiversité présente en Dordogne, l'état du ciel, de l'air et des masses d'eau...mais aussi les actualités des acteurs de la biodiversité. Depuis Avril 2021 "DORIE", une application mobile de valorisation de l'écotourisme en Dordogne propose, sur une dizaine de parcours, un accompagnement à la découverte de la richesse environnementale du territoire départemental.

Un groupe de travail initié par le CAUE et la Maison numérique de la Biodiversité s'est monté pour un projet de création d'une trame noire dont l'objectif est de diminuer la pollution lumineuse et préserver la biodiversité nocturne. Actuellement en suspens suite à des problèmes techniques pour la récolte des données, ce projet sera réactivé dès que possible. Le SDE24 et certaines collectivités ont déjà fait part de leur intérêt pour utiliser ces données qui seront en open-data.

Un projet de la LPO Dordogne intitulé « Aidons les agriculteurs à préserver la biodiversité » est en cours sur le plateau Issigeacois. Il permet d'accompagner une dizaine d'agriculteurs dans la transition vers des pratiques plus vertueuses vis-à-vis de la biodiversité en mobilisant à leurs côtés l'ensemble des acteurs de leur territoire de vie (scolaire, grand public, collectivité).

Près des parcelles de vigne et des chemins, 600 arbres fruitiers ont été plantés sur cinq communes de l'appellation Monbazillac pendant l'hiver 2020/2021. Piloté par la Fabrique des Transitions en Bergeracois, ce projet vise à augmenter la biodiversité du territoire, à dessiner son paysage et à favoriser le lien social entre viticulteurs et citoyens.

En matière de gestion durable des espaces forestiers la faible participation d'acteur comme le CRPF ne facilite pas le suivi de ce type d'action.

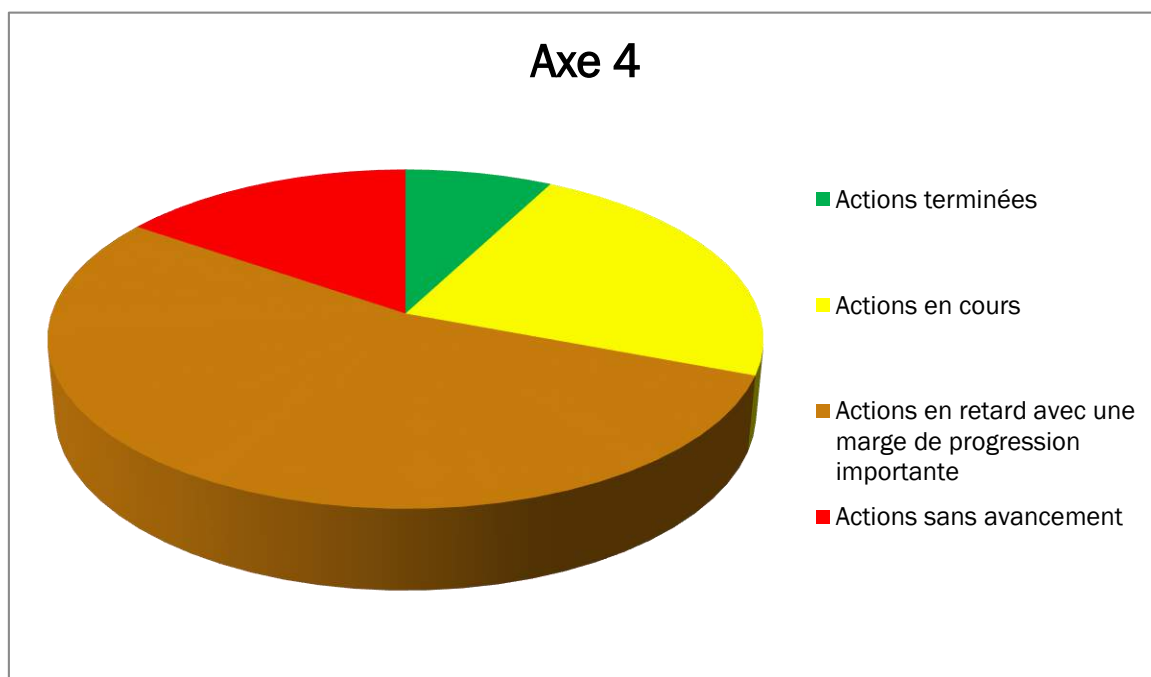
Dans le cadre de la GEMAPI, la CAB réalise des travaux de renaturation des cours d'eau pour un montant prévisionnel de 900 000 euros. (Exemple : Acquisitions de terrains sur « le Tounet » à Bergerac en réserve foncière pour actions anti-inondations ; Lancement d'une étude hydraulique sur les bassins versants de la Gabanelle et Lespinassat en vue de la réduction des inondations / Monbazillac, SLV & Bergerac). De la prévention et de la sensibilisation auprès des populations vivant en zone inondable est également effectué.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont en cours d'exécution mais demandent à être renforcées au vu de l'ampleur des enjeux pour être totalement opérationnelles.

AXE 4 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

Cet axe comprend 13 fiches actions qui se répartissent selon :



Les actions dans cet axe sont terminées ou en cours à 30%.

N° Ambition	Intitulé	Fiches actions			
		14.1	14.2	15.3	17.3
14	Développer l'économie verte	14.1		14.2	
15	Développer l'économie circulaire	15.1	15.2	15.3	
16	Développer une production agricole et viticole à faible impact environnemental	16.1			
17	Veiller à la bonne articulation entre PCAET et PAT	17.1	17.2	17.3	17.4
18	Définir une stratégie de l'éco-tourisme	18.1	18.2		18.3

Ambition 14 : Développer l'économie verte

Présentation des enjeux et objectifs :

Un atelier de travail spécifique à l'économie verte sur le Bergeracois a permis de faire émerger 2 priorités:

- Faire émerger des projets de réhabilitation chez les particuliers, avec des matériaux biosourcés
- Donner confiance aux entreprises, en leur faisant connaître les engagements du territoire en matière de rénovation des bâtiments et de développement des énergies renouvelables.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Aucune démarche n'est entamée actuellement pour réaliser un diagnostic et définir une stratégie de développement de l'économie verte. Des initiatives individuelles sont probablement engagées mais non répertoriées et l'absence de coordination entre acteurs institutionnels ne permet d'initier une véritable dynamique en matière d'économie verte.

La commande publique est un levier d'action important pour valoriser les offres présentant un impact moindre sur l'environnement et orienter les entreprises et l'économie vers un modèle plus durable mais encore largement inexploité.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions ne sont pas encore activées pour des raisons de crise sanitaire et d'engagement des collectivités.

Ambition 15: Développer l'économie circulaire

Présentation des enjeux et objectifs :

L'économie circulaire s'inscrit dans le cadre du développement durable avec l'objectif de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. L'enjeu est important sur le territoire puisque les émissions liées à l'activité économique (hors agriculture) représentent presque un tiers des émissions du Bergeracois (et la moitié des consommations énergétiques du territoire).

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

L'association Coop' actions se donne pour ambition de coordonner l'action d'écologie industrielle de territoire à l'échelle du Bergeracois. Elle est lauréate de l'appel à projet E.I.T.N.A de la Région Nouvelle Aquitaine. La restitution de l'état des lieux de la démarche d'Écologie industrielle du grand Bergeracois, qui réunira la quarantaine d'acteurs rencontrés pendant la phase d'écoute de territoire, aura lieu à l'automne 2021. En parallèle, Coop' actions candidate actuellement pour développer un pôle territorial de coopération économique (PTCE) afin de renforcer la structuration d'une gouvernance territoriale pour la transition écologique initiée par la Fabrique des transitions en Bergeracois.

La formation des entreprises aux pratiques environnementales a débuté avec la formation Ecopro initiée par la chambre des métiers et le SyCoTeB mais les partenaires (CCI, CMA) doivent se mobiliser davantage sur ces thématiques pour engager une dynamique auprès des entreprises Bergeracoises.

Sur la thématique Déchets, de nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années (achat ou location de broyeurs de déchets verts par certaines collectivités, formation au gaspillage alimentaire par le CREPAQ dans le cadre du P.A.T., installation de composteurs de quartier, réactivation du groupe zero-waste Colibris Bergerac, « L'attache rapide » expérimente la collecte des biodéchets des restaurateurs de Bergerac depuis 2021 et envisage de développer un service de consigne pour le réemploi du verre, la recyclerie Lindoise s'agrandit avec de nouveaux locaux sur Lalinde). Cependant, il reste de grandes marges de manœuvre pour renforcer ces initiatives éparses et réduire le tonnage d'OMR/habitants collectées annuellement. A titre d'information, sur le territoire de la CAB, la réduction des d'OMR/habitants collectées annuellement est en baisse de l'ordre de 1,5% entre 2018 et 2020.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les actions sont en cours de mise en œuvre et demandent à être renforcées pour devenir opérationnelles.

Exemple

Action 15.3

L'association « l'Attache rapide » a collecté (à vélo) et composté plus de 500 kg de biodéchets pendant 15 jours de test gratuits avec 14 restaurateurs en Juin 2021. Elle continue avec un service payant pour 8 restaurateurs volontaires.



Ambition 16 : Développer une production agricole et viticole à faible impact environnemental

Présentation des enjeux et objectifs :

L'agriculture est le second poste émetteur de GES du territoire (17 %). Ces émissions sont principalement non énergétiques, liées d'une part à la volatilisation d'une partie de l'azote des engrais azotés épandus, et d'autre part aux émissions de méthane des ruminants, ainsi qu'aux fermentations des déjections des élevages. Dans le domaine viticole comme dans l'élevage, les besoins énergétiques sont cependant importants, avec la nécessité de rafraîchissement des liquides ou des ambiances, qui utilisent des systèmes de froid dont les gaz ont souvent un impact GES important. Des pratiques performantes peuvent permettre de diminuer les bilans GES des exploitations agricoles de 30 à 40 %, notamment par le renforcement du stockage de carbone dans les sols et la végétation.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

De nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement s'étendent dans le domaine viticole (Label AB et/ou HVE pour 53,5% des exploitations du Bergeracois). Grâce à l'implantation en cours de stations météo et d'outils d'aide à la décision (Optiviti), les vignerons souhaitent réduire de 30 % l'emploi de produits phytosanitaires. Cependant il reste un certain nombre d'exploitants qui n'arrive pas à valoriser suffisamment leur production ce qui freine la transition vers l'agro-écologie et n'incite pas les exploitants à réinterroger leurs pratiques.

Le conseil aux agriculteurs, pour faire face aux aléas climatiques, est encore peu développé. Si de nombreuses initiatives voient le jour pour modifier les pratiques agricoles, les relais financiers institutionnels (région, Etat, UE) sont difficiles à mobiliser pour le financement d'expérimentation car complexes et chronophages.

Bilan d'exécution des fiches actions

La fiche action est en cours dans les délais prévus.

Ambition 17: Veiller à la bonne articulation entre PCAET et PAT

Présentation des enjeux et objectifs

L'ensemble des pistes qui ont été identifiées dans le cadre du PCAET en matière de développement de l'agriculture locale et des circuits courts sont d'ores et déjà présentes dans le Projet Alimentaire Territorial du Bergeracois. C'est pourquoi, il s'agira essentiellement ici d'appuyer la mise en œuvre de ce projet, en particulier afin de :

- Préserver le foncier agricole
- Développer les circuits courts
- Développer l'offre locale dans la restauration collective
- Communiquer sur l'agriculture locale auprès de tous les publics (habitants, restaurateurs et scolaires).

D'un point de vue climatique, l'objectif de l'action est de réduire la quantité de produits alimentaires entrant sur le territoire ce qui a pour effet de limiter les transports de marchandises et de fusionner deux postes d'émissions : celui de la production agricole et celui de la consommation alimentaire. Il s'agit d'évaluer la part d'approvisionnement local, de saison, bio le cas échéant, dans la restauration collective et la part des productions locales consommées localement.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Sur le territoire Bergeracois, ce projet se caractérise par 2 thématiques :

- la restauration collective
- et le foncier agricole.

Des formations sont mises en place, le cahier des charges pour une étude foncière est initié et la communication vers le grand public s'est développée (web, kakemono, blog).

Parmi les faits marquants on peut noter les éléments suivants :

- **Lauréat à l'appel à projet PNA 2019-2020.**
- **2 Formations** « *Introduction des produits Bio et locaux en restauration collective* »
- **1 Formation** « *Lutte contre le gaspillage alimentaire* »
- **1 Journée Régionale REGAL** « *Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire* »
- **Coopération Leader** : échange d'expériences avec 2 GAL : Pays Mellois et Vendée Cœur Océan.

La construction d'une légumerie sur le site de l'ESCAT dans le cadre du programme d'excellence alimentaire (PEA) est en cours. Ce site permettra d'approvisionner en légume biologique locaux la restauration collective du territoire.

Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches action sont en cours dans les délais prévus. La crise sanitaire du Covid a renforcé le développement des circuits courts de producteurs mais certaines initiatives sont difficiles à pérenniser.

Exemple : Action 17.3

2 formations pour les cuisiniers et gestionnaires de cantines « *Introduction des produits Bio et locaux en restauration collective* » le 30/09/2020 à Lalinde et le 02/12/2020 à Monpazier.



Ambition 18: Définir une stratégie de l'éco-tourisme

Présentation des enjeux et objectifs :

Dans le cadre du PCAET, le SyCoTeB invite les acteurs touristiques du territoire à renforcer leur stratégie touristique vers l'éco-tourisme, c'est-à-dire à développer une image et des produits liés à la découverte et à la préservation du patrimoine historique, culturel et naturel. En effet, ce positionnement semble tout à fait cohérent au regard de l'image du Bergeracois et de la mise en œuvre du PCAET.

Par ailleurs, le principal impact carbone de l'activité touristique est lié au déplacement des visiteurs pour venir sur le territoire, puis lors de leur séjour. Or, il est possible de réduire ces émissions en développant une offre touristique alternative qui permettra de réduire l'impact des déplacements sur site, ainsi que, dans une moindre mesure, lors des trajets aller-retour.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

L'intégration de l'éco-tourisme débute avec la promotion du label "accueil vélo" auprès des acteurs touristiques en 2021 suite à la réalisation de la voie verte (V91) sur le territoire. Une actualisation des routes cyclo-touristiques du Bergeracois devrait voir le jour en 2022. L'office de tourisme de Bergerac propose désormais la location de vélos et vélos à assistance électrique (VAE), des prestataires privés le proposent également.

Une stagiaire du SyCoTeB a commencé un travail de collecte de retours d'expérience en matière d'éco-tourisme à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine et du Bergeracois.

L'enjeu énergie/climat et le développement des produits éco-touristique n'est cependant pas encore au cœur de la stratégie touristique du territoire.

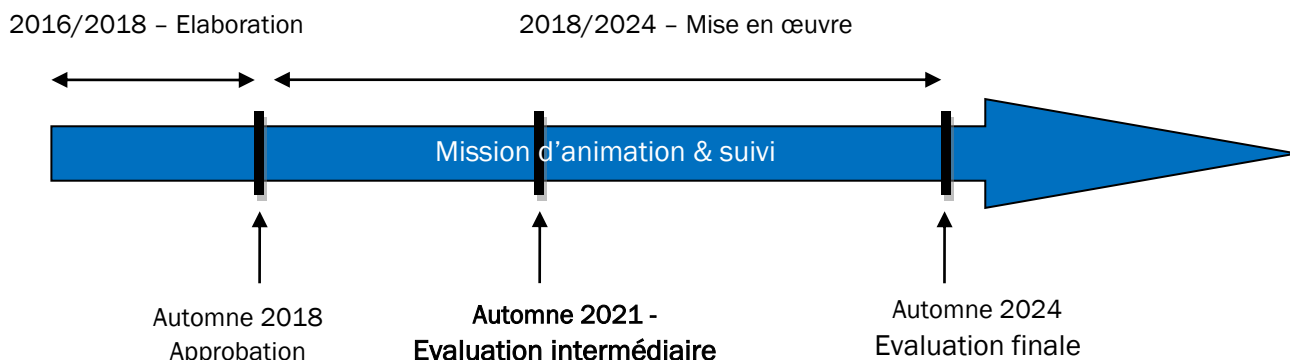
Bilan d'exécution des fiches actions

Les fiches actions sont majoritairement à l'arrêt ou en retard et appelle une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour renforcer l'offre éco-touristique.

D/ BILAN DU ROLE DE COORDINATEUR

1/ Pilotage de la démarche

Le SyCoTeB est dans la phase de pilotage et d'animation du PCAET depuis le 28 novembre 2018. Cette animation passe par la mise en œuvre de rencontres avec une diversité d'acteurs afin de les engager progressivement dans la démarche et diffuser le programme d'actions.



Les organismes suivants ont été rencontrés et/ou accompagnés depuis 2018 (liste non exhaustive):

EPCI - COMMUNES	ASSOCIATIONS	ENTREPRISES	AUTRES
CAB	COLIBRIS BERGERAC	GRDF	CHAMBRE D'AGRICULTURE
CCBDP	ROUE LIBRE	ENGIE GREEN	SDE24
CCPSP	CIRENA	HOPITAL SAMUEL POZZI	CHAMBRE DES METIERS / CHAMBRE DE COMMERCE
BERGERAC	AFAC24	RAISINOR FRANCE	IVBD
PRIGONRIEUX	COOP' ACTIONS	CREDIT AGRICOLE	SEM24
MONPAZIER	RVB	CUMA DES ELEVEURS BERGEOCOIS	AGTER
POMPORT	ECOLE DES SCIENCES DE BERGERAC	EBIKEPORT	SMD3
ISSIGEAC	TRIPORTEUR24	FONDATION JOHN BOST	EPIDROPT
MARSALES	GRAINE DE SOLEIL	PAPILLONS BLANCS	OFFICE DE TOURISME - BERGERAC
COURS DE PILE	LPO	ATTACHE RAPIDE	CAUE
FAUX	QUESTION DE CULTURE	BIOBEEBOX	FABRIQUE DES TRANSITIONS
SAUSSIGNAC		HMS VILGO	CONSERVATOIRE ESPACE NATUREL 24
LA FORCE		EURENCO	

Ces rencontres ont permis de préciser et de rappeler le rôle du SyCoTeB dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat, en particulier son rôle de fédérateur et d'incitateur auprès des maîtres d'ouvrage et porteurs de projet. Cela permet également de leur présenter les appels à projets, les appels à manifestation d'intérêt en cours qui peuvent potentiellement les intéresser.

L'animation et le suivi du PCAET en quelques chiffres

Types	Au total (entre décembre 2018 et septembre 2021)
Comité de pilotage annuel	3
Comité de suivi (bureau SyCoTeB)	20
Rencontres individuelles d'acteurs	Environ 90
Actualités publiées sur le site internet	14

2/ Communication

Dans le cadre de l'animation du Plan Climat, la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation est prioritaire. Voici les actions menées dans ce domaine sur les 3 premières années :

Réalisé	Préparé mais annulé pour diverses raisons
Animation régulière du site internet du SyCoTeB avec des actualités	Participation au Renov-Tour de Nouvelle Aquitaine
Création et animation de la page Facebook « Plan Climat Bergeracois »	Projection du film « Douce France » avec Colibris Bergerac
Impression de 6000 exemplaires de la lettre du Plan Climat n° 1 puis 4000 exemplaires de la lettre n° 2	Organisation d'une 2 ^{ème} conférence grand public avec Acclimaterra
Mise à jour d'un SIG « cartographie de projets » avec l'ATD	Organisation d'une balade thermographique avec Soliha
Publication d'articles sur le PCAET dans les journaux locaux	Organisation d'une semaine de la transition écologique
Organisation d'une 1 ^{ère} conférence grand public avec Acclimaterra	
Participation à plusieurs kiosques sur le marché de Bergerac	
Réalisation de chroniques radio sur R.V.B et France Bleue Périgord	
Réalisation d'un stand « Plan Climat » avec pupitre et kakemono + participation à la foire expo de Bergerac	

3/ Gouvernance

Les missions de coordination et d'animation du Plan Climat du Bergeracois sont assurées par le SyCoTeB à travers son directeur, le chargé de mission et l'assistante de direction.

Les collectivités membres du SyCoTeB sont les principaux partenaires du projet. Nous travaillons en direct avec les élus concernés car ils sont, en grande majorité, également membres du comité syndical du SyCoTeB.

L'actualité de ces trois dernières années (crise sanitaire, élections locales) n'a permis l'organisation que d'un COPIL par an. Cependant, un point d'information régulier sur l'avancement du Plan Climat a été effectué lors du bureau du SyCoTeB, qui se réunit en moyenne une fois par mois avec des élus des 3 EPCI. La principale difficulté dans ce rôle de coordination est l'absence de techniciens référents pour chaque EPCI afin d'assurer une véritable appropriation et mise en œuvre du programme d'action.

4/ Moyens humains

NOM Prénom	Nombre d'heures consacrées au PCAET par semaine	ETP
SUREAU Baptiste, chargé de mission PCAET	35.5	1,00
ANDRES Christophe, directeur du SyCoTeB	4	0,11
IRAGNE Caroline, assistante	2	0,06

Le suivi du PCAET, l'animation et la coordination globale de l'opération ont été rendus possibles par une convention de financement entre le SyCoTeB et l'ADEME pour le recrutement d'un chargé de mission pour un équivalent-temps plein. Le chargé de mission est en poste du 17 septembre 2018 au 16 septembre 2021.

E/ LES ACTIONS PHARES, LES FREINS ET LES PERSPECTIVES

1/ Les actions phares par grandes thématiques (hors animation et communication)

En préambule, nous souhaitons présenter et souligner le caractère complémentaire et dynamisant du Contrat de transition écologique pour la mise en œuvre du PCAET du Bergeracois. Le contrat de transition écologique (CTE) a été signé fin décembre 2019 entre la préfecture de la Dordogne, le SyCoTeB porteur du CTE, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) et les Communautés de communes Bastides Dordogne Périgord et Portes Sud Périgord.

Le CTE est un contrat passé entre l'État et les collectivités locales dans le but d'assurer la transition écologique du territoire. Les acteurs du dispositif bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Un programme de 23 actions concrètes a été élaboré et se met progressivement en place sur des sujets très variés qui recoupent les grandes thématiques du Plan Climat du Bergeracois. Par exemple, sont mises en place des stations météo dans les vignobles, des chaufferies bois dans les bâtiments publics, le test d'une plante peu gourmande en eau et utilisable en bioénergie (miscanthus). Les biodéchets sont également valorisés avec la distribution de composteurs et les habitants sont sensibilisés à l'écologie à travers le prisme du cinéma.

Ci-dessous les actions phares initiées par le SyCoTeB :

THEMATIQUES	ACTIONS	DATE	PARTENAIRES
Transversal	Suivi et accompagnement des porteurs de projet CTE	Année 2020	COFIL CTE
Energie renouvelable	Organisation d'une réunion sur les économies d'énergie et les EnR pour les TPE/PME	15/09/2020	CMA24, ECOPRO
Energie renouvelable	Visite d'un micro-méthaniseur	Mai 2021	Biobeebox
Energie renouvelable	Lancement d'une étude sur l'hydrogène	Juillet à décembre 2020	AJBD
Energie renouvelable	Développement d'un cadastre solaire à l'échelle du SCoT	Janvier 2019	InSunWeTrust
Energie renouvelable	Organisation d'une demi-journée de formation sur la chaleur renouvelable	14/10/2020	SDE24, FD CUMA, CD24
Mobilité	Inscription du territoire au challenge mobilité 2020	16 au 22 Septembre	CAB, CCPSP, CCBDP
Mobilité	Elaboration d'un schéma cyclable	Automne 2021	CAB
Urbanisme	Développement d'une brochure d'information sur le « confort d'été » dans les bâtiments	En cours à l'automne 2021	CAUE, ATD, SDE24, CAB
Urbanisme	Visite d'un éco-hameau	Juin 2021	Service urbanisme de la CAB
Urbanisme	Accompagnement d'une commune lauréate pour l'AAP de l'ADEME « Quartier à énergie positive »	Mai 2019	Cours de Pile

2/ Bilan des freins et leviers rencontrés sur les 3 premières années

Il est difficile d'estimer le budget et les moyens humains mis en œuvre pour le Plan Climat. Cela s'explique car :

- les actions PCAET sont réparties sur plusieurs budgets, dépendent d'une grande diversité d'acteurs et de nombreuses actions inscrites dans le PCAET le sont aussi dans d'autres plans sectoriels ;
- certaines actions touchent au fonctionnement interne des structures et sont du ressort des changements de pratiques, difficiles à budgéter ;
- le SyCoTeB n'est pas associé pour l'élaboration des budgets des services concernés par la transition écologique des EPCI.

Par ailleurs, les contrats de transition écologique (CTE) puis les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), lancés début 2021, sont l'occasion de mettre autour de la table les acteurs institutionnels et d'établir un programme budgétisé, contractuel et transversal au service de la transition écologique. Tout le travail, déjà mené dans le cadre du PCAET vers davantage d'opérationnalité et de partage du plan d'actions avec les acteurs locaux, ne pourra que faciliter et accélérer cette contractualisation sur les moyens alloués au projet de territoire.

Il est intéressant de s'interroger sur les éventuelles actions publiques contre-productives. Aussi, une évaluation "climat" des budgets communaux permettrait de qualifier les impacts climat de chacune des dépenses de la collectivité. Des méthodologies (i.e. I4CE) existent pour accompagner les collectivités qui le souhaitent dans cette lecture.

L'aspect transversal de nombreuses actions est également une difficulté car les interlocuteurs d'une action sont parfois nombreux et avec des approches sectorielles très différentes. Par exemple, la question de l'intégration des énergies renouvelables dans la gestion du patrimoine bâti de l'agglomération Bergeracoise implique de travailler avec 3 services différents. Il apparaît nécessaire de désigner un « référent » pour chaque action. Cela permettrait en outre de s'accorder sur les indicateurs de suivi et de résultats les plus pertinents à collecter.

Concernant les indicateurs de suivi, s'ils sont renseignés sur chaque fiche ambition, ils sont difficiles à collecter et pas toujours représentatifs de l'action. Par ailleurs, certains indicateurs ne sont suivis par aucune structure ou mal définis initialement. Au vu des moyens humains limités du SyCoTeB, un arbitrage a été fait sur ces trois premières années pour prioriser l'accompagnement des projets et actions à la collecte quantitative de données et indicateurs. Un travail de fond devra être effectué pour le bilan final (fin 2024) afin de récolter des indicateurs (de moyens et de résultats) fournis, en grande majorité, par les porteurs de projets. Une convention de partenariat avec l'AREC Nouvelle Aquitaine permettrait la fourniture annuelle de données sur la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et la production d'énergie renouvelable, sur l'ensemble des activités du Bergeracois.

Enfin, le SyCoTeB, pour jouer au mieux son rôle d'accompagnement et de conseil, doit être informé le plus en amont possible des projets afin de les orienter au mieux dans le sens d'une prise en compte des enjeux énergie/climat. La connaissance fine des acteurs et des dynamiques locales peut faciliter ce travail même si ce n'est pas automatique. La pérennité des postes d'ingénierie territoriale est dans cette perspective importante à préserver.

3/ Les perspectives envisagées et la préparation des évolutions futures

Le bilan du Plan Climat du Bergeracois après trois années de mise en œuvre fait ressortir une dynamique générale plutôt positive. Des projets sectoriels d'envergure viennent alimenter et renforcer la mise en œuvre du Plan Climat. On peut citer le projet alimentaire territorial, l'OPAH-Roxhana, VITIREV, la Voie Verte (V91), la Fabrique des transitions ou encore le Contrat de Transition Ecologique.

Cependant, l'atteinte des objectifs quantitatifs fixés pour 2023 semble encore lointaine, notamment en raison du besoin de massifier les rénovations énergétiques des bâtiments publics et du parc privé. Un travail avec les bailleurs sociaux, les EPCI ainsi que la formation des artisans sur les questions de rénovation énergétique globale seront une priorité des mois à venir. Le déploiement des plateformes locales de rénovation énergétique (PLRE) souhaité par la Région Nouvelle Aquitaine est l'occasion d'une mobilisation et d'une coordination des EPCI sur ce sujet crucial.

En matière de mobilité, la perspective de développement d'un schéma cyclable à l'échelle de l'agglomération Bergeracoise, le déploiement de la voie verte en « colonne vertébrale » d'un futur réseau cyclable, la mise en place de navettes gratuites pour accéder au centre-ville de Bergerac et le développement des bornes de recharges pour véhicules électriques sont des signes encourageants mais encore largement insuffisants pour diminuer la consommation énergétique de ce secteur. La réorganisation des transports en commun à l'échelle de la CAB, prévue courant 2020 mais repoussée à 2021 pour cause de crise sanitaire et d'élection municipale, doit permettre de diminuer la part modale des voitures individuelles. La réorganisation éventuelle de la collecte des déchets ménagers permettrait de diminuer de façon conséquente le nombre de bennes à ordures en circulation. Un partenariat entre la CAB et la CCBDP pour mettre en place des navettes entre les principaux pôles de mobilité est également un projet structurant à accompagner dans le cadre du PCAET. La prise en compte de la compétence « mobilité » par les EPCI ou un syndicat mixte du Bergeracois, comme le prévoit la loi LOM, permettrait de développer des solutions de mobilités actives, partagées, ou encore des services de mobilité solidaire (autostop ou court voiturage) à l'échelle du bassin de vie.

Concernant le développement des énergies renouvelables, un travail important de communication doit se poursuivre pour favoriser l'utilisation du cadastre solaire ainsi que pour dédramatiser l'énergie éolienne. Le partenariat avec la SEM24 Périgord Energies pour favoriser des projets d'énergie renouvelable de qualité au service du territoire est une véritable plus-value pour les acteurs du Bergeracois. Enfin, l'étude hydrogène menée sur le Bergeracois puis celle du conseil départemental nous permettent d'envisager à court et moyen terme le déploiement progressif d'un écosystème de distribution puis de production d'hydrogène sur le Bergeracois. Un travail multi-partenarial devra se poursuivre à ce sujet dans les mois à venir.

L'un des enjeux de la transition énergétique territoriale et citoyenne est de générer une boucle vertueuse dans laquelle les bénéfices issus de ces projets d'énergie renouvelable sont réinjectés dans de nouveaux projets de transition écologique (jardins partagés, covoiturage, sensibilisation et formation à l'écologie, aide à la rénovation énergétique des bâtiments, aide à l'achat de vélos à assistance électrique...). Ces actions ont évidemment comme double effet de renforcer la qualité de vie, et de mobiliser et faire monter en compétence les acteurs locaux sur la thématique de la transition écologique. C'est une des conditions pour renforcer l'autonomie financière et énergétique des territoires. L'association CIRENA est en mesure de présenter aux élus du Bergeracois les intérêts de déployer une transition énergétique territoriale créatrice de richesse pour tous.

Par ailleurs, porter un projet commun de « collectivité exemplaire » est une première marche indispensable à la mobilisation des autres acteurs. Il s'agit d'engager une véritable politique de commande publique durable à travers une charte par exemple ou encore de former les élus et techniciens aux enjeux énergie/climat afin que l'engagement du Bergeracois dans la transition écologique deviennent un véritable facteur d'attractivité.

Concernant la gouvernance, l'absence de chargé de mission énergie/climat pour les prochaines années est potentiellement un frein car une grande majorité d'actions relèvent davantage de « l'animation territoriale » que d'actions opérationnelles. Il apparaît nécessaire de développer l'appropriation des enjeux énergie/climat par l'ensemble des élus et services et plus généralement toutes les parties prenantes du territoire (entreprises, communes, citoyens, associations, etc.) par la sensibilisation.

Enfin, la dynamique initiée par le CTE et ce bilan à mi-parcours pourrait être l'occasion de (re)mettre autour de la table les acteurs institutionnels et d'établir, par EPCI, un programme budgétisé, contractuel et transversal au service de la transition écologique.

G/ CONCLUSION

Ce rapport intermédiaire permet d'indiquer ce qui a été fait depuis l'adoption du Plan Climat. Il met en évidence des données factuelles de certaines consommations et des productions énergétiques. Il fait aussi le point d'avancement de la programmation des actions et la constitution de la gouvernance. Des liens avec d'autres actions en cours et non inscrites dans le PCAET sont aussi indiqués. La crise sanitaire du Covid19 et les élections locales ont largement perturbé les derniers mois et notamment l'organisation de certains temps forts (Semaine de la Transition Ecologique et Assises de la Transition). Cette crise est un frein car les actions de sensibilisation, de formation sont moins aisées à organiser mais c'est également une opportunité avec par exemple le développement du télétravail ou les circuits courts en matière alimentaire.

Le taux d'avancement moyen de 47% du PCAET peut être jugé satisfaisant compte tenu de la gravité de la crise sanitaire de 2020-2021 qui cause des retards et des réajustements de priorités pas toujours favorables aux enjeux énergie-climat. Il sera important, dans les trois prochaines années de retravailler les actions à l'arrêt mais surtout de prolonger et massifier les actions en cours du PCAET.

ANNEXES

Tableau de suivi détaillé du programme d'actions

CODE COULEURS

75% - 100%	Actions opérationnelles / terminées
50% - 75%	Actions en cours qui évoluent comme prévu
25% - 50%	Actions qui démarrent juste et/ou avec du retard
0% - 25%	Actions non commencées ou abandonnées

(=) signifie que l'état d'avancement de l'action stagne

(↗) signifie que l'état d'avancement de l'action est en amélioration

(↘) signifie que l'état d'avancement de l'action est en régression

N°	Ambitions	N° action	Objectifs de l'action + (date de programmation)	Etat d'avancement - commentaires	Auto - évaluation (% de réalisation + progression)	Freins / Leviers
1	Animer et piloter le Plan Climat Air Energie Territorial	1.1	Piloter le PCAET (2018)	En cours	(=)	Moyens humains limités
		1.2	Animer le PCAET (2018)	En cours	(=)	Moyens humains limités
2	Former les acteurs	2.1	Former les acteurs (2020)	2 formations ADEME élus/services pour CAB et CCBDP + formation d'élèves aux enjeux climatiques (fresque du climat) avec le conseil départemental + formation EcoPro avec la chambre des métiers + Formation des travailleurs sociaux sur la précarité énergétique auprès de la mairie de Bergerac en attente	(=)	Manque d'implication des parties prenantes (élus, techniciens, entreprises)
3	Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation	3.1	Définir et mettre en œuvre un plan de communication sur la démarche PCAET (2018)	Plan de communication non formalisé mais une mise en œuvre qui se poursuit largement	(↗)	Prévoir un tableau de suivi des actions de communication
		3.2	Communiquer et sensibiliser sur les thématiques du PCAET (2018)	Animation des réseaux sociaux (page Facebook), mise à jour du site internet, animation de plusieurs kiosques sur le marché de Bergerac, lettre du Plan Climat n°2, chronique radio sur RVB et France Bleue + articles gazette communale et dans les journaux locaux, affiche cadastre solaire	(↗)	Travail à poursuivre. Moyens financiers limités sont parfois un frein (cf. communication cadastre solaire)

4	Intégrer les enjeux énergie et climat dans les documents d'urbanisme et mener des démarches d'urbanisme durable	4.1	Intégrer les enjeux énergie et climat dans les PLUI (2018)	OK sur le PLUI de la CAB et en cours sur les 2 autres EPCI à travers les commissions thématiques SCoT	(↗)	A poursuivre
		4.2	Revitaliser les centres bourgs (2020)	OPAH RR sur CCPSP et CCBDP + Roxhana sur la CAB. 5 communes du SyCoTeB vont bénéficier du dispositif Petite ville de demain (PVD) et 2 bénéficient déjà du programme cœur de ville	(↗)	moyens humains et financiers à venir pour dispositif P.V.D - travail avec le CAUE sur la qualité environnementale de la réhabilitation des centres bourgs à approfondir
		4.3	Mettre en place des projets de quartiers durables (éco-quartiers, éco-hameaux, etc.) et généraliser l'intégration de la transition énergétique dans les projets d'aménagement (2021)	Réponse à un appel à projet ADEME "quartier à énergie positive" par la mairie de Cours de Pile + visite de l'éco-hameau de la Servantie avec élus et techniciens en juin 2021 + participation réunion pour la résidence séniors avec LP Promotion + organisation de RDV téléphoniques avec la coopérative Oasis pour 3 communes	(=)	SyCoTeB pas consulté automatiquement pour accompagner les porteurs de projets sur les enjeux énergies/climat
5	Favoriser les alternatives au tout voiture thermique	5.1	Définir et mettre en œuvre un schéma des modes de déplacements actifs (2021)	Elaboration d'un schéma cyclable sur la CAB en 2021	(↗)	compétence AOM non prise sur CCBDP et CCPSP est un frein potentiel
		5.2	Renforcer les transports collectifs et leur articulation avec les autres modes de transport (2020)	Participation à des réunions de la région pour le futur TER + PDU de la CAB + Suivi mise en place navette gratuite	(=)	absence de stratégie globale à l'échelle du bassin de vie Bergeracois
		5.3	Favoriser l'utilisation du vélo (2020)	Accompagnement de la CAB et ville de Bergerac sur les AAP en cours + présentation en commission mobilité de la CAB d'un service de VAE repoussé à plusieurs reprises + Passage ville centre de Bergerac à 30km/h prévue en 2022	(↘)	absence de volonté politique à l'échelle des EPCI + moyen financier pour la mise en place de subvention à l'achat de VAE
		5.4	Développer la mobilité électrique pour les particuliers (2018)	Mise en place de bornes de recharge électrique sur tout le territoire par le SDE24	(=)	RAS

		5.5	Améliorer la performance et l'utilisation des parcs de véhicules des collectivités (2018)	Achat de 2 véhicules électriques (Peugeot iOn + fourgon Nissan) et 2 véhicules hybrides (Suzuki Baleno et grand bus urbain Irisbus Citelis) par la CAB + Prignonrieux 3 véhicules électriques (Kangoo ZE) + formation éco-conduite des agents collectivités n'est pas une priorité politique	(=)	frein financier car véhicule thermique plus compétitif malgré les aides
6	Encourager les déplacements mutualisés et le télé-travail	6.1	Développer le télé-travail (2018)	Développement lié au confinement chez l'ensemble des acteurs du territoire - à pérenniser pour des raisons écologiques	(↗)	développement de tiers-lieux où le coworking est possible dans les pôles de proximité doit se poursuivre
		6.2	Inciter à la mise en place de Plans de déplacements des organisations et plans de déplacements inter-organisations (2021)	1ère participation au challenge de la mobilité en septembre 2020 mais sans relais de la part des partenaires - action à mieux communiquer les années suivantes + relancer Eurengo et Papillons Blancs sur leur projet respectif de Plan mobilité employeur (cf AFAC24)	(=)	Action abordée avec les représentants des entreprises dans le cadre du renouvellement des lignes de bus/navette de la CAB - SyCoTeB non associé
		6.3	Déployer le schéma des aires de covoiturage sur le SyCoTeB (2018)	Obtention de la carte du département avec les aires réalisées et les projets + mise à jour dans le SCoT révisé et sur le SIG PCAET. dimension multimodale des aires de covoiturage non prise en compte	(=)	absence de concertation entre les partenaires (CAB, SyCoTeB et CD24)
		6.4	Créer une cellule mobilité (2019)	Mise en place d'une plateforme mobilité sur Bergerac par l'association Formation Avenir Conseil 24 (AFAC24) + Plateforme numérique de la mobilité réalisée par la région (Modalis) Expérimentation de véhicule en auto-partage non effectuée, retours d'expérience en cours.	(=)	absence de communication autour de la plateforme Modalis

7	Soutenir la réhabilitation des bâtiments	7.1	Conseil pour la réhabilitation des logements privés : créer localement une PLRE - Plateforme Locale de Rénovation Énergétique (2018)	EPCI du Bergeracois doivent s'organiser pour répondre au CD24 qui répond à l'AMI Région en septembre 2021 / Organisation du Rénov Tour sur le Bergeracois en 2020 annulée pour cause de COVID	(=)	Motivation politique insuffisante
		7.2	Financement de la réhabilitation des logements privés : soutenir les projets de réhabilitation (ex : PIG et OPAH) - (2018)	Programme Roxhana sur la CAB + OPAH RR sur CCPSP	(=)	OPAH à l'échelle SCoT est à envisager
		7.3	Renforcer le lien avec les bailleurs sociaux sur la réhabilitation et le développement de logements sociaux performants énergétiquement (2019)	1 rencontre avec Dordogne Habitat fin 2019 / à relancer concernant l'appartement témoin pour les éco-gestes + les solliciter pour participer aux conférences sur les aides à la réhabilitation énergétique organisées avec les CCAS	(=)	Manque de moyen humain du SyCoTeB et de moyens financiers de la part des bailleurs sociaux pour la rénovation thermique de l'habitat social
		7.4	Réhabiliter les logements communaux (2018)	En cours via TEPCV + CEE + diffusion des prestations du service énergie du SDE24 auprès des EPCI	(=)	Aide CEE non incitative
		7.5	Réhabiliter les équipements publics (2018)	En cours via TEPCV + CEE + diffusion des prestations du service énergie du SDE24 auprès des EPCI + pré-étude de Fonroche pour des lampadaires solaires sur Razac d'Eymet	(=)	Aide CEE non incitative

8	Définir une stratégie de communication pour la rénovation du bâti et la promotion des énergies renouvelables pour les habitants et les collectivités	8.1	Communiquer auprès des habitants sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération (2019)	Balade thermographique sur Eymet annulée pour cause de température trop élevée, à relancer pour l'hiver 2022+ Renov tour à reprogrammer	(∇)	moyen humain et financier du SyCoTeB + contexte sanitaire
		8.2	Communiquer auprès des acteurs économiques tertiaires sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération (2019)	Organisation d'une mini formation "Eco-pro" avec la chambre des métiers en septembre 2020 - Se rapprocher des associations de commerçants de Bergerac pour l'organisation d'un défi "commerce à énergie positive"	(=)	contexte sanitaire + JCE et CCI peu actives sur le sujet
		8.3	Communiquer auprès des professionnels sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération (2019)	Action à relancer auprès des chambres consulaires (CMA+FFB notamment) + pavillonneurs à rencontrer	(=)	absence de temps + professionnels de l'habitat peu réceptifs
		8.4	Communiquer et former les collectivités sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et de récupération (2019)	Organisation d'un atelier énergie au Buisson de Cadouin avec SDE24, FDCuma et CD24 + fiche "Accompagnement sur mesure" PCAET + Proposer aux EPCI une page internet "rénovation de votre logement" renvoyant sur le site du CAUE	(↗)	voyage d'étude et formation des agents à organiser
		8.5	Impulser des opérations collectives pour les collectivités (2018)	Réponse à des appels à projets ADEME (vélo&territoires, Quartier énergie positive) + C.T.E + diffusion du COT EnR porté par le SDE24 en 2021 auprès des collectivités	(=)	Veille et recensement des AAP et AMI à poursuivre
		8.6	Impulser des opérations collectives pour les citoyens (2019)	Les associations de quartier ne sont pas la bonne porte d'entrée pour mutualiser des achats + partage sur la page FB de l'opération "choisir ensemble" de l'UFC Que Choisir. Pas d'avancement en 2020	(=)	Interlocuteur pertinent à trouver
		8.7	Favoriser le renouvellement des appareils de chauffage domestique anciens (2019)	Travail avec la Chambre des métiers sur la sensibilisation des artisans à la question de la performance des chauffages à relancer	(=)	Manque de temps pour communiquer davantage et difficulté à récupérer des données

9	Renforcer le repérage et l'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique	9.1	Former les travailleurs sociaux aux questions de précarité énergétique (2019)	Action amorcée en 2019 mais à l'arrêt, relance auprès de l'élue de Bergerac, Fatiha Bancal, en septembre 2020	(↘)	Manque de portage politique et de motivation des services
		9.2	Identifier les publics concernés par la précarité énergétique (2020)	Prendre contact avec le département + dispositif DEPAR (La Poste) à proposer aux élus CAB en 2021 (échange avec les services CAB sur ce dispositif déjà réalisé) notamment dans la perspective d'une OPAH sur le territoire de la CAB non couvert actuellement	(=)	Manque de coordination entre acteurs
		9.3	Mettre en place un SLIME (=Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) - (2020)	Relancer partenaires (EPCI, SDE24, CAUE, Département)	(=)	Absence de temps
10	Structurer la stratégie et les moyens de développement des ENR via une cellule énergie territoriale partenariale en charge de : - l'identification des projets - l'accompagnement des porteurs - la structuration des possibilités de financement	10.1	Mettre en place une cellule énergie renouvelable (2019)	Inventaire des sites potentiels EnR + SIG + extension du périmètre du cadastre solaire + convention avec la SEM24 + lancement d'une étude hydrogène	(↗)	EnR citoyen (CIRENA) à faire connaître aux élus
		10.2	Développer la filière de production locale de bois-énergie (2019)	Rencontre avec le département, la FD Cuma et CRPF + organisation de réunion entre FIBOIS et CAB + Cours de Pile - <i>Structurer des actions concrètes en repartant de la charte forestière + étudier l'opportunité de développer une usine de bois plaquette sur le territoire + préparer une rencontre avec CRPF, CD24, FD Cuma, Fibois, Grasasa</i>	(=)	Absence de temps
		10.3	Promouvoir le développement des réseaux de chaleur ENR (bois, géothermie, CSR, biogaz...) et des chaufferies bois (2019)	Organisation de l'atelier Energie et chaleur renouvelable au Buisson de Cadouin avec visite de la chaufferie biomasse de Cadouin en partenariat avec SDE24 et FD Cuma	(↗)	Renforcer communication/sensibilisation auprès des élus
		10.4	Identifier les installations existantes et les projets dormants en hydroélectricité (2021)	Association Pesqueyroux a recensé les moulins à eaux (livre moulin des cantons de Lalinde) + un moulin à Varennes en service jusque dans les années 80 + moulin à St Capraise avec un droit d'eau PCER Nouvelle Aquitaine et Engie sont des partenaires techniques.	(=)	Manque d'expertise technique et complexité des démarches pour activer des projets en hydroélectricité + débit des affluents de la Dordogne trop faible selon PCER

		10.5	Favoriser les projets de méthanisation en priorité à proximité du réseau de gaz naturel pour favoriser l'injection de biogaz(2019)	Récupération des données du réseau de gaz pour le SIG + mise en lien de porteurs potentiels avec la chambre d'agriculture + GRDF. Accompagnement de la CUMA des éleveurs du Bergeracois pour 2nd projet de méthaniseur + visite d'un micro-méthaniseur à Bordeaux	(↗)	Porteur de projet et Chambre d'agriculture sont largement autonome
		10.6	Sensibiliser sur l'éolien et le petit éolien (2021)	Petit éolien n'est pas au point techniquement + rencontre avec 2 développeurs privés + visite d'une éolienne citoyenne à Rilhac-lastour avec des scolaires et une association	(↗)	Sujet sensible
		10.7	Promouvoir le photovoltaïque, en particulier en autoconsommation, en particulier envers les agriculteurs (2019)	Echange régulier avec la SEM24 + inventaire site potentiel au sol et sur toiture + communication autour du cadastre solaire du Bergeracois + organisation de rdv entre Energie Citoyenne Périgord et des communes	(↗)	A poursuivre
		10.8	Travailler avec les filières agricoles et viticoles du Bergeracois sur leurs stratégies énergie-climat (2019)	Rencontres et travail en collaboration avec l'IVBD + participation à la Fabrique des transitions + échanges réguliers concernant le PAT du Bergeracois	(=)	Bonne pratique à recenser et diffuser mais manque de temps
		10.9	Mettre en place des stratégies foncières et d'aménagements pour développer les ENR (2018)	Inventaire des sites potentiels EnR + cartographie SIG + <i>proposer intervention de CIRENA en conférence des maires des EPCI</i>	(=)	Suivi inventaire à poursuivre
11	Protéger la population face aux fortes chaleurs et à la pollution de l'air	11.1	Améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes vulnérables isolées (2020)	Plan canicule obligatoire pour les communes mais majoritairement inexistant + diffusion de flyer "prévention canicule" par l'association Cassiopea en partenariat avec les CIAS et l'UDM24	(=)	Moyen humain manquant pour tenir les registres nominatif des personnes vulnérables + lieux publics climatisés
		11.2	Renforcer la prise en compte du confort d'été dans les constructions et l'aménagement (2019)	Organisation de rencontres pour élaborer un cahier des charges spécial confort d'été à l'attention des élus - tour de table financier en cours de discussion pour finaliser le projet	(=)	Manque de portage politique et de financement

12	Economiser l'eau dans tous les secteurs consommateurs	12.1	Travailler avec le monde agricole et la chambre d'agriculture sur l'enjeu d'adaptation (2019)	Chambre d'agriculture travaille déjà sur ces questions notamment l'économie d'eau, EPIDROPT également. Maison numérique de la biodiversité peut-elle jouer ce rôle de diffusion des bonnes pratiques d'adaptation?	(=)	Interroger les partenaires
		12.2	Encourager la récupération, stockage et la réutilisation des eaux de pluie et des eaux usées traitées (2018)	Action sans avancement, proposition de réalisation d'une plaquette d'information pour le grand public avec Soliha et agence de l'eau sans réponse. Voir avec les services de la CAB pour avancer à ce sujet	(=)	Partenaires non mobilisés sur le sujet
		12.3	Sensibiliser les agriculteurs, les particuliers, les communes et les entreprises aux économies d'eau (2021)	Chambre d'agriculture et Agence de l'eau à contacter pour connaître leurs actions à ce sujet. Création de petite réserve d'eau pour les agriculteurs est une proposition du maire de Pomport	(=)	Partenaires non mobilisés sur le sujet + frein financier pour communiquer et sensibiliser sur le sujet
		12.4	Favoriser une gestion qualitative de l'eau (2022)	Participation atelier technique Dordogne 2050 par EPIDOR+ Chambre d'agriculture	(=)	Indicateurs de suivi
13	Renforcer la préservation de la biodiversité et lutter contre les risques	13.1	Accompagner l'adaptation au changement climatique des milieux naturels en renforçant leur préservation, en particulier via la restauration de la trame verte et bleue (2018)	Accompagnement d'EPIDROPT et du CEN dans le cadre du CTE sur des projets de restauration de la TVB (étude vieille forêt) + réalisation d'une trame noire en projet (CEN+CAUE)	(=)	Moyens financiers et humains
		13.2	Renforcer la biodiversité et réduire l'utilisation de produits phytosanitaires (2018)	Engagement de nombreuses collectivités dans la démarche zéro phyto + Rédaction d'une fiche méthodologique PCAET pour les communes + accompagnement du projet L.P.O avec une dizaine d'agriculteurs de l'Issigeacois	(\nearrow)	A poursuivre
		13.3	Encourager la gestion durable des espaces forestiers (2018)	Rencontre avec le CRPF qui réalise ce travail de sensibilisation des propriétaires forestiers - Prise en compte du changement climatique par les propriétaires forestiers à renforcer	(=)	Partenaires à relancer
		13.4	Prévenir les risques naturels pouvant être aggravés par le changement climatique (incendie de forêt, inondation, retrait gonflement d'argile) - (2019)	Rédaction d'une fiche méthodologique PCAET pour les communes + inciter les EPCI à mettre en œuvre des plans de prévention des risques	(=)	Acteurs peu mobilisables sur le sujet

14	Développer l'économie verte	14.1	Définir une stratégie de développement de l'économie verte (2021)	Action sans avancement - Moyens humains et financiers à mobiliser auprès des partenaires pour initier un diagnostic de territoire sur les filières de l'économie verte	(=)	Moyens humains et financiers
		14.2	Soutenir l'économie verte et/ou locale par la commande publique (2022)	Relancer l'agent chargé de la commande publique à la CAB pour rencontrer chaque service - COVID + élections ont retardé cette action. <i>Adhésion au réseau 3AR + signature charte de la commande publique durable à relancer</i> Diffusion de guide de la commande publique durable auprès des techniciens des EPCI	(↘)	Portage insuffisant des exécutifs locaux (DGS/élus) pour systématiser l'intégration de clauses et critères environnementaux et sociaux
15	Développer l'économie circulaire	15.1	Mettre en œuvre des opérations d'écologie industrielle et territoriale (2018)	Coop'Action souhaite coordonner cette action à l'échelle du Bergeracois et est lauréat de l'appel à projet EITNA de la Région	(↗)	Mobilisation des acteurs économiques et institutionnels à confirmer et financement à pérenniser
		15.2	Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques environnementales (2022)	Journée de formation EcoPro avec la chambre des métiers + 1 demi-journée sur les ENR avec la CCI en 2019	(=)	Chambre consulaire peu mobilisée - manque de moyen humain
		15.3	Mener des démarches "zéro déchet – zéro gaspillage" (2018)	Un appel à projet du SMD3 pour l'achat de broyeur de déchets verts doit voir le jour courant 2021 et participation au groupe de travail de Coop'Action sur la gestion des biodéchets à l'échelle territoire + organisation d'une journée de formation sur le gaspillage alimentaire en partenariat avec le CREPAQ dans le cadre du P.A.T + réactivation du groupe zerowaste Colibris Bergerac L'attache rapide expérimente la collecte des biodéchets des restaurateurs de Bergerac depuis 2021 Recyclerie Lindoise s'agrandit avec de nouveaux locaux	(↗)	Difficulté à coordonner l'ensemble des initiatives pour améliorer la cohérence d'ensemble
16	Développer une production agricole et viticole locale à faible impact environnemental	16.1	Promouvoir les outils et initiatives existantes des acteurs de l'Agriculture sur les économies d'énergie, les pratiques culturales à faible impact environnemental, l'adaptation des cultures (2019)	Chambre d'Agriculture et Agrobio Périgord travaillent sur ces sujets (ex : station météo) + partenariat entre le CAUE et la Chambre d'Agriculture pour développer un outil numérique d'inventaire des pratiques agricoles exemplaires	(↗)	Manque de temps pour accompagner les partenaires dans leur communication

17	Veiller à la bonne articulation entre PCAET et PAT	17.1	Déployer une stratégie foncière de long terme pour la production locale de saison (2018)	Chambre d'Agriculture travaille sur la mise en place d'une filière légumes de plein champ afin d'alimenter la restauration collective locale + étude foncière du PAT en attente + charte foncière SyCoTeB-Région en cours	(↗)	Coordination SyCoTeB/Pays à renforcer
		17.2	Développer les circuits courts de producteurs (2018)	Mise en place de drive fermier pendant le confinement + initiative individuelle (AMAP, La ruche qui dit oui, etc)	(↗)	Coordination SyCoTeB/Pays à renforcer
		17.3	Développer l'offre locale dans la restauration collective (2019)	Programme d'excellence alimentaire se développe progressivement (exemple : Création de la légumerie à l'Escat) + formation de cuisiniers sur le Bergeracois	(↗)	Coordination SyCoTeB/Pays à renforcer
		17.4	Communiquer sur l'agriculture locale (habitants, restaurateurs, scolaires) - (2019)	Communication régulière du Pays dans le cadre du PAT	(=)	Coordination SyCoTeB/Pays à renforcer
18	Définir une stratégie autour de l'éco-tourisme	18.1	Intégrer l'éco-tourisme dans la stratégie touristique du territoire (2020)	Promotion du label "accueil vélo" auprès des hébergeurs en 2021 et labellisation des offices de tourisme en cours	(↗)	Enjeu non prioritaire pour les partenaires institutionnels
		18.2	Repérer et valoriser les bonnes pratiques des prestataires touristiques (2021)	Extraction des acteurs avec un label écologique pour les intégrer au SIG en attente	(=)	Partenaires peu mobilisables et données difficiles à récupérer
		18.3	Développer les initiatives des acteurs touristiques réduisant l'utilisation de la voiture individuelle (utilisation de minibus, de vélos, etc.)	Actualisation des routes cyclo-touristiques du territoire par la CAB est en attente, une connexion cyclo entre les sites d'intérêt touristique est prévue mais sans calendrier + mise en place de location de VAE dans l'office de tourisme de Bergerac + prestataires privés	(=)	Manque de moyens humains et de volonté des partenaires pour développer une offre touristique autour des mobilités alternatives



Inventaire des sites potentiels pour un projet de production d'énergie renouvelable

Questionnaire de pré-qualification des sites

Nous vous invitons à remplir le questionnaire ci-dessous et à nous le retourner à l'adresse indiquée.

1. Nom de la Commune :
2. Personne référente à contacter :
3. Existe-t-il sur votre commune des terrains vacants, délaissés (ex : ancienne carrière ou décharge), en cours d'abandon, impropres à l'activité agricole ou pollués ? Des friches industrielles ou artisanales ?

Oui

Non

4. Si vous avez répondu positivement à la première question, merci de nous préciser les éléments suivants :

- Terrain n° 1 : Privé Public

- Superficie de la parcelle :

- Terrain n° 2 : Privé Public

- Superficie de la parcelle :

Si le terrain est privé, merci de nous indiquer le nom du propriétaire et ses coordonnées :

5. Localisation du site

Terrain n° 1

- Adresse :

- Coordonnée cadastrale :

Terrain n° 2

- Adresse :

- Coordonnée cadastrale :

6. Le terrain est il isolé ou à proximité d'habitation ?

Terrain n° 1 :

- Isolé
- Proche d'habitation

Terrain n° 2 :

- Isolé
- Proche d'habitation

Questionnaire à retourner à l'adresse suivante

Par mail :

planclimat@sycoteb.fr

Ou par courrier :

SYCOTEB
Domaine de la Tour
24100 Bergerac



Inventaire des toitures et parkings potentiels pour un projet de production d'énergie renouvelable

Questionnaire de pré-qualification des sites

Dans le cadre du développement de la production d'énergies renouvelables en Bergeracois, le SyCoTeB, en partenariat avec la SEM24 Périgord Energies, réalise un inventaire des toitures publiques/privées ($\leq 500\text{m}^2$) et parkings publics/privés (≤ 45 places) pouvant potentiellement accueillir des panneaux photovoltaïques.

Ce type d'équipement permet à la collectivité de communiquer sur son engagement dans la transition énergétique et de développer une politique locale de production d'énergie en impliquant les acteurs économiques locaux.

Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et à nous le retourner par mail ou à l'adresse indiquée.

1. Nom de la Commune :
2. Personne référente à contacter :
3. Localisation exacte du/des site(s) (adresse, référence des parcelles cadastrale – Section et numéros)
4. Qui est le propriétaire du/des bâtiments ?
5. Quelle est la surface estimée de la/des toiture(s) ?

6. Nature du bâtiment (habitation, agricole, industriel, commercial, ERP, autre ...)

7. Existe-t-il des surfaces asphaltées d'une superficie équivalente à 45 places de parkings sur votre commune pouvant potentiellement accueillir des ombrières photovoltaïques? Merci de nous préciser la structure/personne à contacter si c'est un parking privé.

Questionnaire à retourner à l'adresse suivante

Par mail :

planclimat@sycoteb.fr

Ou par courrier :

SYCOTEB
Domaine de la Tour
24100 Bergerac